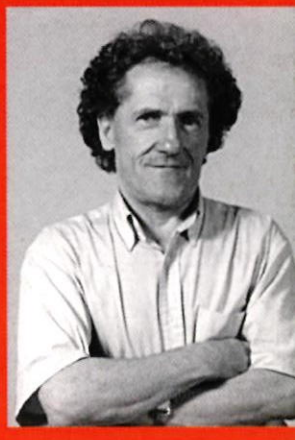
LE PEUPLE BRETON

LE PEUPLE BRETON
N° 447/ 20 F
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
MEURZH/MARS 2001



VEILLARD 30 ANS AU SERVICE DU PATRIMOINE BRETON

Candidates de l'UDB en Mars

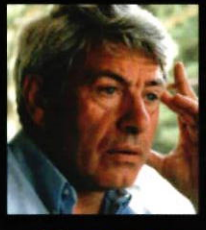
Que faire après les inondations

La Bretagne sur Internet

Musiques de Celtie

Livres bretons

L'INVITÉ



Roger GICQUEL

POBL VREIZH

L'invité du Peuple Breton

Bonjour monsieur le Maire

L'ami Pierre Bonte s'est rendu célèbre à la radio avec ce simple salut voici une trentaine d'années. Aujourd'hui il songerait sans doute à changer de formule .

Car si Marianne ne trône pas encore, loin de la, sur l'égalité des sexes aux toutes premières responsabilités municipales, cette injustice me semble bien être en recul. Du calme, les Pierrette, Georgette, Hélène Yolande et les autres, j'ai le sentiment que nous allons devoir attendre encore un peu pour nous réjouir ensemble de ce progrès général parce que si j'épluche, avec le même couteau économe que j'utilise pour les patates, la liste des maires sortants de mon département des Côtes d'Armor, je ne trouve que 10% de Madame le Maire. (Au fait c'est le, la, maire ? En tout cas pas la mairesse s'il vous plaît !). Convenablement féministe , pas plus, pas moins, reconnaissant aux femmes les mêmes aptitudes à administrer que les hommes, donc avec les mêmes défauts, j'observe, comme tout un chacun, que le fait le plus marquant de ces élections de mars sera la parité obligatoire mais aussi ses effets sur les listes des communes de moins de 3500 habitants.

Ne comptez pas sur moi pour ajouter aux commentaires sur les palinodies parisiennes ou d'autres grandes villes (Pousse toi de là que je m'y mette), la Bretagne me suffit amplement . Par exemple, je pense qu'on aurait pu faire beaucoup mieux pour présenter et élire des femmes au Conseil régional de 1998 . J'attends aussi l'après 18 mars pour voir si les paroles du genre : mais après vous madame !, de certaines têtes de liste, auront été pure séduction pour remplir les fameux quotas, ou si des postes d'adjointes seront équitablement répartis. On ne doit pas se faire trop d'illusions dans les villes " quotatisées " où on les verrait bien mieux à la culture et au social qu'aux finances et aux travaux ...



Là où le mouvement devient vraiment intéressant, c'est hors-quota. Les communes de moins de 3500 habitants dont certaines vraiment rurales et d'autres dites "rurbaines " ont souvent réalisé ce qui ne leur était pas demandé. Des listes se composent de 11 hommes 12 femmes, 8 hommes 6 femmes, etc, qui font oublier les listes 12 hommes 3 femmes. Dans les listes mixtes la proportion des femmes actives, des demoiselles, des mères de famille, des grand-mères, jeunes ou moins, de retraitées est la même que pour les messieurs. Cette présence féminine peut aussi être interprétée comme la remontée au niveau électoral de responsabilités acquises par les femmes au niveau associatif.

La nouvelle directrice du C.N. R.S., Geneviève Berger, doit parler d'expérience lorsqu'elle dit que le "plus " apporté par les femmes est de savoir bien faire travailler en équipe, caractéristique qui se retrouverait, selon elle, dans l'organisation des tâches familiales . Même si là, je lâche mon couteau-économe tout en lançant le lave-vaisselle, j'incline à penser qu'elle n'a pas tort. Mais quelle révolution, et d'abord en Bretagne, quand je pense aux 35 personnages proposés dans un ouvrage très sérieux, pour " Construire la Bretagne de demain " et sur les 35, une seule femme . C'était il y a seulement 11 ans !

En tout cas, bonne chance à toutes celles et tous ceux qu'animent la passion du bien public agrémenté plus ou moins par l'ambition d'un petit pouvoir à redéfinir d'ailleurs dans l'inter-communalité, la notion de pays, le canton. Et voila bien l'autre évènement de ces municipales: de très nombreux maires sortants, (les trois quarts ?) vont se représenter malgré tous les risques, y compris dans leur vie personnelle, qu'ils savent encourir et dont on a dit trop hâtivement qu'ils seraient démobilisateurs. Les nouveaux se lanceront et n'oublions pas les simples conseillers municipaux et conseillères, avec autant de lucidité que d'illusions, sachant que le quotidien individuel a plus de chance de faire voter que l'intérêt collectif.

Au delà de tout, nous allons aimer vérifier que la commune est bien la base de la démocratie.

Roger Gicquel

Souscription

Nous devons ici remercier nos souscripteurs, ceux qui aident quelquefois le P.B. par un chèque ou un mandat, mais le plus souvent en profitant de leur abonnement ou réabonnement pour augmenter le versement requis. Nous évoquions ici, le mois dernier, la très forte augmentation de papier depuis le début de l'année... Nous connaissons maintenant les chiffres : répercutée sur l'ensemble de la fabrication, cette hausse représente un plus de 3 % sur le coût du P.B. Ce n'est pas rien! Heureusement que grâce à vous peut-être, nous allons essayer d'amortir le coup?

Noëlla Diquelou, Penmarch, 50 F; J-Michel Derrien, Dangy, 150 F; Paul Le Person, Yffiniac, 150 F; Guy Le Scoul, Larmor Plage, 100 F; J-Pierre Le Cam, Plouay, 20 F; M-José Alanot, Plouay, 50 F; Eric Queau, Besançon, 50 F; Dominique Guiho, Plérin, 50 F; Véronique Harnay, Douai, 50 F; J-Louis Bars, Lokmelar, 50 F; Perig Gregam, St-Laurent/Plérin, 50 F; Patrick Bodio, Quimper, 100 F; J-Pierre Cosson, St-Pierre de Plesguen, 120 F; Bruno Jouan, Sarzeau, 100 F; Emmanuel Bellec, St-Brieuc, 20 F; Manuel Vaquero, Urrugne, 20 F; Tangy Louarn, Kemper, 200 F; Ronan Pichon, Rennes, 100 F; Pierre Jean Corcuff, Pont Labbe, 30 F; Yves Jardin, Douarnenez, 100 F; Hélène Caprani, Bourg La Reine, 50 F; Christine Bardouil, Le Faouet, 20 F; J-Luc Le Cleac'h, Treffiagat, 30 F; Eric Bourges, Pleubian, 200 F; Françoise Monfort, Brest, 100 F; Jean Guiffan, Nantes, 50 F; Philippe Cousin, Plogonnec, 100 F; Antoinette Cherel Alonso, Plumaudan, 40 F; Nathalie Riou, Nantes, 50 F; J-Jacques Monnier, Lannion, 50 F; Evelyne Le Grevellec, Paris 05, 50 F; Dominique Guivarc'h, Le Pont de Claix, 50 F; Gérard Fontaine, Liffre, 30 F; Albert Deshayes, Quimper, 20 F; Eric Simon, St Cloud, 100 F; Bernard Guerin, Auray, 50 F; Michel François, Besne, 100 F; Bernard Jacolot, Plouzane, 50 F; Paul Le Meur, Brest, 20 F; Yves Le Coeur, Pontivy, 50 F; Pascal Henry, St Etienne de Montluc, 20 F; Philippe Coulau, Plouezec, 100 F. Total mois: 2890 F. Total année 2001: 4548 F

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 1 - 29850 GOUESNOU
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication:
Joël Guégan
Rédacteur en chef:
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint:
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques:
Yannig Baron, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin, Fañch Treger.
Correspondant:
En Catalogne : Philippe Liria.
Critiques de disques:
Bretagne: Pierre Morvan,
Celtie: Philippe Cousin,
Pays basque: Alain Hervochon.
Critiques de livres:
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton:
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité:
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur:
Les Presses Populaires de Bretagne
CPAP: 66132
Composition, impression, routage:
IMPRAM, Imprimeurs du Triangle, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax: 02.96.61.54.11
Dépôt légal: 1er trimestre 2001.

Kreizenn Dafar
Sevenadurel Keltiek
KDSK

Sommaire

Meurzh
Mars
2001



« Le peuple breton » ayant comme objectif principal de satisfaire ses lecteurs et d'en gagner d'autres, c'est très concrètement que nous nous adressons à vous pour ce qui n'est peut être pas un détail.

A l'occasion de l'adoption par l'UDB de sa nouvelle charte graphique (que l'on découvrait dans le PB n° 444) nous l'introduisons ici, en cette page d'ouverture de notre journal. Mais après ? Souhaitez-vous que le rédacteur en chef continue à vous présenter le numéro et la vie du journal ? Ou au contraire, souhaiteriez-vous retrouver – comme ce fut parfois le cas dans le passé au P.B. et comme c'est aujourd'hui le cas pour beaucoup de publications – un sommaire complet et détaillé ? Ecrivez-nous vos avis là-dessus, même griffonnés sur un bout de papier. Nous essayerons de vous satisfaire.

●

Ce mois-ci, c'est un P.B. fort complet que nous vous présentons. De la politique à la culture, de la Bretagne au monde entier, il essaye de ne rien négliger. Avec une nouvelle rubrique, que nous espérons régulière, sur les films, cinéma et vidéo...

Bonne lecture à tous.

Ronan LEPROHON



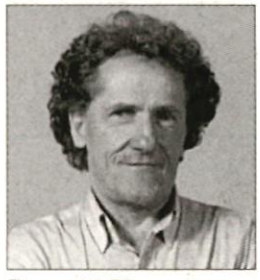
Pages 2-3



Page 8



Page 18



Pages 24-25

Le numéro 447 a été remis à la Poste le 28 février 2001.

Le crédit-photo de couverture:
– Déesse celtique du Menez-Hom : Musée de Bretagne, Rennes.
– Y.C. Veillard : Musée de Bretagne, Rennes / Alain Amet.
– R. Gicquel : D.R.

Elles portent les

En ces temps de parité légale et de quotas, il n'a pas été facile aux partis politiques de trouver et d'imposer des candidatures féminines. On l'a bien vu, au cours des négociations municipales, combien de fois les « grandes » formations n'ont-elles pas assorti leurs propositions de clauses du style : « Nous vous offrons deux places, mais obligatoirement avec une femme » ? Quand ce n'était pas, comme à Rennes : « Nous pouvons vous donner une place éligible, mais à la condition que votre candidat soit une femme ». Comme si l'obligation de féminiser la vie politique devait d'abord s'imposer aux petites formations. On mesurera ici toute l'hypocrisie de la démarche...

A l'UDB, nous savions que ce ne serait pas facile et nous l'avions dit (voir le PB n° 437 de mai 2000). Pourtant l'UDB peut être fière d'une première étape : avoir trouvé presque 20 % de candidates pour se présenter (seules) aux élections cantonales. Nous ferons sûrement mieux les prochaines fois. Mais, en attendant, découvrons ces femmes qui portent nos couleurs, parfois pour la première fois.

La rédaction du P.B.

Brigitte Géleoc (Canton de Rezé-Bouaye): *«Un article de Damaris Merlet»*



D.R.

Brigitte Géleoc et ses enfants.

Je suis puéricultrice ; j'ai 3 enfants et nous militons en famille, ce qui est très plaisant, puisque inscrit dans notre histoire commune.

Adhérente depuis 1976, militante à Paris (où j'ai rencontré mon conjoint), puis à Saint-Malo et à Nantes. Mon engagement politique a finalement souffert du devoir de concilier l'éducation de mes enfants et un important investissement militant à Diwan.

Les enfants grandis, j'ai retrouvé de la disponibilité. C'est un article de Damaris Merlet dans le P.B. qui m'a fait penser au militantisme de nouveau possible.

Eliane Leclercq (Canton de Rennes-Est): *« Un énergumène atypique »*

Pour certaines de mes collègues de travail, être militante syndicale et adhérente d'un parti politique semble relever du surréalisme ! Je suis parfois considérée comme un énergumène atypique du genre féminin.

D'autres considèrent l'apparition des femmes dans la sphère politique comme un élément constructif pouvant modifier en profondeur la vie publique. Je pense que nous avons (nous les femmes) une vision du monde plus pragmatique que les hommes et j'espère qu'à terme, cela influencera le fonctionnement des partis…



D.R.

Avec Michel Génin, du Bureau politique, à gauche Eliane Leclercq et à droite Andrée Monnier.

Andrée Monnier (Canton de Rennes Centre-Sud): *« De fils à mère »*

Membres d'un cercle celtique dans les années 70, mon mari et moi, nous nous sommes intéressés à la culture bretonne. Notre jeune fils s'est aussi passionné pour cette culture, intérêt qui s'est transformé en un engagement politique au sein de l'UDB. Nos discussions m'ont amenée à comprendre et à partager ses convictions qui sont maintenant les miennes.

La fédération d'Ille-et-Vilaine m'a sollicitée pour être candidate dans mon quartier où je suis connue. J'ai accepté.

couleurs de l'U.D.B.

Isabelle Moign, comédienne (Canton de Pont-Aven) : *«Evident de m'engager à l'UDB»*

En 1974, à Paris, j'ai fait le choix d'être comédienne et de vivre de ce métier. En 1984, j'ai décidé de m'installer définitivement en Bretagne. Dans mon métier, j'ai fait la constatation que la France était, malgré une tentative de «régionalisation» en 1982, un pays étatisé et hypercentralisé. Nous sommes, nous artistes bretons, malgré notre acharnement et notre talent, considérés comme des «locaux», c'est-à-dire, je suppose, des petits, inférieurs aux génies parisiens. C'est pourquoi en 1994, il m'est paru évident de m'engager à l'UDB, seul parti qui défende réellement la Bretagne...



Photo Jean Henry

Avec le porte-parole de l'UDB, à gauche Isabelle Moign et, à droite, Mireille Le Liboux.

Mireille Le Liboux (Canton de Hennebont) : *« D'abord, j'y trouve du plaisir »*

Quand mes deux enfants étaient à la maison, je n'aurais certainement pas pu tout concilier. Maintenant, ils sont étudiants, je suis donc libéré O.M. (obligations maternelles)... Ce qui me fait courir par l'UDB ? C'est d'abord que j'y trouve du plaisir. L'analyser n'est pas facile. Je pense qu'il s'agit d'avoir une activité à la fois sociale, intellectuelle et en prise sur le réel. C'est aussi l'occasion de mettre en œuvre le savoir-faire acquis et d'avoir ainsi une reconnaissance sociale, ce qui n'est pas rien. Et puis l'engagement politique, c'est aussi un réseau d'amitiés...

Martine Le Brumant (Canton de Kemper 2) : *« Tout naturellement »*



Le Peuple Breton/R.D.

Martine Le Brumant.

Je suis mariée, 3 enfants et j'exerce le métier de secrétaire. Très attachée à la Bretagne, après un exil de 5 ans, j'ai adhéré à l'UDB en 1979. Mais en 1983, je décroche ! L'UDB ne me satisfait pas et ma vie familiale est très remplie : 3 enfants en 4 ans !

Au début des années 1990, des contacts avec le Pays basque me ramènent tout doucement vers la lutte en Bretagne. Et, en 2000, lorsque la section de Kemper redémarre, je rejoins tout naturellement l'UDB.

Annaig Le Gars, enseignante (Canton de Kemper 3) : *« Difficile pour une femme »*

Les militantes bretonnes se consacrent prioritairement au combat culturel. J'y vois trois raisons : c'est une inclinaison « naturelle » des femmes d'occuper certains postes (Ah l'éducation !). Ensuite beaucoup, mères de familles, s'investissent dans les actions concrètes de parents d'élèves.



D.R.

Annaig Le Gars.

Enfin, il me paraît difficile pour une femme de s'investir dans l'action politique, singulièrement dans une organisation bretonne. Les finalités y sont moins immédiates, les perspectives d'être élues assez minces et les relations y sont souvent rudes (j'en sais quelque chose)...

Nicole Fougeron, assistante commerciale (Canton de Nantes 4) : *« Ils ne sont pas fous ces Bretons ! »*



D.R.

Nicole Fougeron.

Etre née à quelques stations de métro de la gare Montparnasse est la seule origine bretonne que je peux revendiquer. J'ai découvert la Bretagne en lisant Helias, je me suis interrogée en lisant Xavier Grall. La musique a fait le reste.

En 96, j'ai assisté à Nantes à un concert de Dan Ar Braz. On distribuait des tracts qui revendiquaient l'autonomie de la Bretagne. Je les ai plutôt trouvés gonflés les Astérix !

J'ai adhéré à l'UDB, persuadée qu'un peuple avec une culture forte et actuelle, est adapté au progrès et aux conditions d'aujourd'hui. Ils ne sont pas fous, ces Bretons !

Mona Bras-Caillarec, 44 ans, 4 enfants, (Canton de Guingamp)

Tête de liste aux élections municipales, de plus !

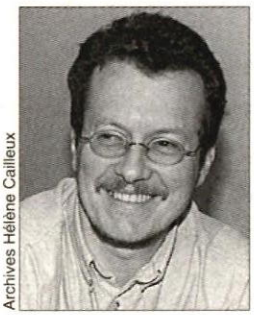
« Un statut de l'élue »



D.R.

Mona Bras-Caillarec

Conseillère municipale UDB sur la liste d'union de la gauche en 1995, j'étais alors commerçante. Après mon divorce en 1997, je me retrouve aide à domicile : 50 heures de travail hebdomadaire. Cela laisse peu de temps pour le reste. Conclusion : il faut savoir s'organiser et, dans un futur proche, obtenir un statut de l'élue qui permette à toutes les strates de la population d'accéder à ce politique qui est encore aujourd'hui confisqué par une minorité. Le plus important est à venir et les femmes vont être le ferment de ce devenir.


Archives Hélène Cailleux

Bretagne autonome : de l'utopie à la réalité

Une Bretagne réunifiée, de Brest à Clisson, et autonome sur le plan politique. Une organisation administrative qui lui est propre où des assemblées de « pays » ont remplacé des départements obsolètes et des syndicats intercommunaux (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines) qui isolaient ville et campagne et n'avaient pas de base démocratique. Un Parlement breton élu pour moitié à la proportionnelle intégrale dans le cadre d'une circonscription unique et pour l'autre moitié dans le cadre des « pays » afin de réunir dans une seule et même assemblée une « chambre des citoyens » et une « chambre des territoires ». Des pouvoirs législatifs et réglementaires et les moyens budgétaires qui vont avec pour que l'on décide ici plutôt qu'à Paris s'il conviendrait ou non, entre autres choses, de créer un corps civil de garde-côtes équipé de nouveaux navires, de protéger les paysages ruraux et d'intégrer les associations environnementalistes aux procédures d'urbanisme pour prévenir les crues dévastatrices et les pollutions, d'équiper l'hôpital de Carhaix (laissé pour compte par le ministère de la Santé) d'un scanner, de construire des centrales thermiques et des champs d'éoliennes marines pour prévenir la menace d'un second programme électronucléaire, de développer le fret ferroviaire plutôt que d'engloutir 4 milliards de francs dans la mise des voies express bretonnes aux normes autoroutières, de permettre aux citoyens de Bretagne d'employer au choix le français ou le breton dans leurs relations avec l'administration régionale et locale, de généraliser l'offre d'enseignement bilingue ou encore de créer un service public breton de radio et de télévision. Une Bretagne région d'Europe représentée en tant que telle au Parlement européen à l'instar de la Flandre, de la Wallonnie, de l'Ecosse ou du Pays de Galles. Une Bretagne consultée et associée aux prises de décision européennes qui engagent son avenir dans des domaines comme l'agriculture, la pêche ou les transports. Autant d'objectifs que l'UDB incarne dans la vie politique bretonne. Autant d'utopies qui seront demain des réalités.

Cette conviction n'est pas déraisonnable, car un tabou est tombé : celui de la confiscation du pouvoir législatif et réglementaire par le système jacobin, un système qui n'avait fait que parachever l'œuvre centralisatrice et castratrice de la monarchie absolue des derniers capétiens. Après la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie qui venaient d'ouvrir la voie, le projet de loi sur la Corse, au-delà des polémiques autour du climat de violence dans lequel il s'est négocié, aura eu le mérite d'imposer à la classe politique française tout entière d'aborder publiquement la question de l'avenir politique des régions, non plus seulement comme niveau d'exécution de décisions prises à Paris, mais comme source d'élaboration du droit.

Une opportunité historique

« En l'état actuel du droit, il ne peut y avoir de réelle avancée de la décentralisation sans révision de la Constitution » *écrivait Frédéric Valletoux dans le quotidien économique « Les Echos » au lendemain de l'avis négatif rendu par le Conseil d'Etat sur le projet de loi relatif à la Corse. C'est aussi la conviction d'un groupe de travail mis en place en avril 2000 par l'Institut de la décentralisation, où l'on retrouve des juristes et des élus comme le député (PS) Balligand, le président (PS) du Conseil régional du Limousin, Savy, son homologue (UDF) d'Alsace, Zeller, et le député (UDF) Méhaignerie. L'Assemblée nationale n'a pas dit autre chose en votant grâce aux voix du PS et de l'UDF mais aussi du RPR, le 16 janvier dernier, une proposition de loi constitutionnelle (n° 609) qui dispose que* ***« les collectivités territoriales peuvent être autorisées à adapter les lois et les règlements »****. Or ce pouvoir d'adaptation législative et réglementaire fait précisément partie des principales dispositions du projet de loi sur la Corse que le Conseil d'Etat a jugé inconstitutionnelles. Il ne fait aucun doute que le Conseil constitutionnel, qui sera saisi par la droite parlementaire quand le projet de loi sera discuté à l'Assemblée nationale en avril ou en mai, rendra les mêmes conclusions.*

Jospin est à la croisée des chemins. Soit il renonce à son projet de loi, permet à Chirac de triompher et prend le risque d'une relance de la violence en Corse quelque mois avant la présidentielle. Soit il appuie la proposition de loi constitutionnelle votée par l'Assemblée nationale afin que ce qu'il propose pour la Corse puisse aussi s'appliquer sur le continent. Les responsables du PS qui tiennent à conserver leur siège de député ou à retrouver un maroquin dès l'an prochain ont déjà compris où était leur intérêt. Du côté de la droite, le RPR se déconsidérerait si ses représentants au Sénat votaient à l'opposé de ses députés. Sachons saisir cette opportunité historique pour contribuer à faire sauter le verrou constitutionnel.

C. GUYONVARC'H

COLLOQUE DE LORIENT – FEVRIER 2001

Autonomies régionales en Europe : des évolutions favorables aux revendications bretonnes



Le Peuple Breton/J.M. Le Monier

Universitaires et politique, les Gallois avec Yves Jardin à la tribune du colloque.

« J'ai appris beaucoup de choses que j'ignorais. Et je sors de ce colloque avec le constat que le pouvoir de décision de la Région Bretagne est à des années-lumière de ce qui passe ailleurs en Europe ». Ce témoignage recueilli au terme du colloque sur les autonomies régionales en Europe qui s'est tenu les 9 et 10 février à Lorient résume assez bien l'impression laissée par les intervenants gallois, galiciens, flamands ou allemand auprès des 130 participants bretons.

Si les organisateurs, à savoir l'UDB et le Parti démocratique des peuples d'Europe, ont pu regretter l'absence de dernière minute des représentants de la Volksunie flamande, confrontés à des difficultés politiques internes, et du député européen du Parti andalou pour raison familiale, les invités présents auront largement compensé ces défaillances.

Une étude comparative au Pays de Galles et en Bretagne

La participation surprise d'Alistair Cole, professeur de sciences politiques à l'Université de Cardiff, aura même largement alimenté les gazettes. Le conseil scientifique britannique (ESCR) l'a récemment nommé pour conduire une étude comparative sur « la dévolution et la décentralisation au Pays de Galles et en Bretagne ». Dotée d'un budget de 1,5 million de francs, l'étude durera deux ans. En exclusivité pour le public breton, Alistair Cole a exposé les grands axes de cette étude et la façon dont elle va se mener. Il s'agira pour l'équipe scientifique qu'il dirige d'étudier les compétences déléguées aux deux régions et leurs limites en interrogeant les responsables politiques. On sera intéressé de connaître l'opinion d'un Josselin de Rohan sur le pouvoir d'adaptation de lois britanniques transmis à la toute récente Assemblée nationale galloise (c'est son nom) et sur le budget de 80 milliards de francs dont elle a la responsabilité, en comparaison du budget de 4 milliards de francs de la Région Bretagne à quatre départements. Mais Alistair Cole conduira aussi une enquête auprès des populations : 1.000 Gallois et 1.000 Bretons seront interrogés sur leur perception du pouvoir régional et les compétences qu'ils souhaitent lui voir exercer ainsi que sur l'organisation de la démocratie régionale. Il est significatif qu'un organisme public britannique ait choisi la Bretagne pour sonder les évolutions institutionnelles possibles en France.

13 Etats européens ont adopté l'autonomie régionale

On ne peut résumer en quelques lignes la richesse des interventions qui se sont succédé. Dans l'attente de la publication des actes du colloque, le lecteur retiendra que les Gallois Sean Loughlin et Ned Thomas, l'allemand Günter Mudrich, le flamand Frank Delmartino et les Galiciens Luisa Villaha, Xavier Vence et Mario Lopez Rico ont mis en évidence que l'autonomie régionale tendait à devenir un mode de gouvernement commun, pour ne pas dire banal en Europe. 13 Etats européens ont d'ores et déjà adopté l'autonomie régionale dont 9 à l'ouest (Royaume uni, Espagne, Portugal, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Danemark, Finlande), et d'autres en Europe centrale, tels la Pologne ou la République tchèque, y réfléchissent.

Ce colloque aura aussi fourni prétexte d'une interview croisée entre le député-maire PS de Rennes, Edmond Hervé, et le porte-parole de l'UDB, Christian Guyonvarc'h, recueillie par Alain Guellec pour « Ouest-France Dimanche » (11/02/2001). Où l'on constate, sans être surpris, que le mot « autonomie » brûle encore la bouche des leaders socialistes, lesquels préfèrent s'en tenir à la décentralisation qui, par définition, vient du centre. L'élu du RPR invité à s'exprimer en marge de cette interview croisée, Michel Hunault (député-maire de Derval en Loire-Atlantique), préfère lui aussi la décentralisation et la déconcentration à l'autonomie. A croire qu'ils n'ont pas bien compris le sens de la proposition de loi constitutionnelle que leurs groupes politiques ont votée le 16 janvier dernier (voir l'édito de ce numéro). Si le vent européen souffle du large dans nos voiles, il existe encore des vents de terre qui nous sont contraires. L'émancipation des esprits reste à gagner.

K.G.

(Nous reviendrons dans nos prochains numéros sur les communications faites lors de ce colloque)

TOTAL FINA ELF : des résultats fabuleux !

Le groupe Total Fina Elf a enregistré en 2000 les meilleurs résultats de son histoire.

Ce qui ne constitue pas vraiment une surprise pour tous ceux qui fréquentent les stations-service. Pourtant, l'annonce par son président Thierry Desmarets des résultats de l'année 2000 donne le vertige : un chiffre d'affaires en progression de 55 %, passant de 492 à 761 milliards de francs, un résultat opérationnel multiplié par 2,3 à près de 100 milliards de francs et un résultat net frôlant les 50 milliards de francs, en progression de 127 % ! C'est d'ailleurs, soit dit en passant, le plus gros profit jamais réalisé par une entreprise hexagonale...

A ces chiffres astronomiques, on ne peut naturellement s'empêcher de rapprocher celui publié par un cabinet indépendant qui a estimé le coût de la catastrophe de l'Erika à 6 milliards de francs, soit moins de 0,8 % du chiffre d'affaires annuel de Total Fina Elf. Une goutte de pétrole dans un océan de profits !

Magnanime, le groupe pétrolier annonce, dans la foulée des résultats qu'il va ajouter somptueusement « une cinquantaine de millions de francs » (si, si, vous avez bien lu) à l'enveloppe de 1 milliard de francs initialement prévue pour combattre les conséquences de la marée noire. De qui se moque-t-on ? Plus que jamais, il convient d'exiger du groupe pétrolier qu'il prenne en charge la **totalité** des préjudices de cette catastrophe qui ne sont pas couverts par le Fipol (le Fipol a une enveloppe plafonnée aujourd'hui à 1,2 milliards de francs) !

Enfin, pour tous ceux qui s'imaginaient que ces bénéfices records seraient investis dans une flotte de navires hautement sécurisés, la déception sera de taille. Les intérêts de M. Desmarets pour les années à venir sont ailleurs : entre autres, on cogite sur des prises de participations multiples en Amérique Latine et dans Gaz de France (dont le capital sera ouvert prochainement). Dans ce secteur pétrolier où la décence et l'éthique ne sont plus de mise depuis très longtemps, si tant est qu'elles l'aient jamais été, rien ne doit freiner la course aux profits !

R.D.

RICHESSES PRODUITES PAR RÉGION :

Pour parler simplement, le produit intérieur brut (ou P.I.B.), correspond aux richesses produites par un territoire. D'un point de vue plus technique, le P.I.B. est obtenu en additionnant les valeurs ajoutées des agents économiques d'un territoire. Une étude récente de l'Insee portant sur les P.I.B. régionaux en 1998 met en évidence l'importance des disparités des différentes régions administratives. Nous avons repris quelques informations-clef de cette étude ainsi que d'autres données Insee sur la situation de la Bretagne.

Des disparités régionales aussi flagrantes que persistantes

Nul ne sera surpris d'apprendre que l'Ile-de-France est de très loin la région qui a le P.I.B. le plus élevé, P.I.B. qui s'avère d'ailleurs légèrement supérieur à celui d'un Etat comme les Pays-Bas ! La région parisienne concentre en effet en 1998 28 % des richesses produites alors qu'elle ne regroupe que 19 % de la population et 22 % des emplois. Elle présente de très loin les meilleurs scores tant en ce qui concerne le P.I.B. par habitant (215 017 F pour une moyenne hexagonale de 142 155 F) que le P.I.B. par emploi (479 007 F vs 373 358 F en moyenne) (cf. tableau 1). C'est surtout dans le secteur du tertiaire marchand que l'Ile-de-France est particulièrement dominante avec 35 % de la richesse produite, tandis que son poids est moindre en ce qui concerne le secteur industriel (21,3 %).

Par ailleurs, on notera avec intérêt, si l'on se réfère aux dernières données départementales disponibles, celles de 1996, que la seule ville de Paris a un poids supérieur à celui de n'importe quelle région. C'est ainsi par exemple qu'elle pèse 2,5 fois le poids de la Bretagne administrative et 1,76 fois celui de la Bretagne à cinq départements !

La seconde région en termes de contribution au P.I.B est également, sans surprise, la région Rhône-Alpes qui se situe toutefois à quelques bonnes encablures de la région parisienne avec 9,6 % du P.I.B. français. Si la Bretagne administrative se classe à une honorable 7e place en termes de contribution totale avec 345 milliards de francs, ses performances sont hélas bien moins enthousiasmantes si on les rapporte au nombre d'habitants et au nombre d'emplois. Avec un P.I.B. par habitant de 118 869 F, elle se situe seulement au 16e rang. En ce qui concerne le P.I.B. par emploi, la Bretagne administrative se situe également en queue de peloton : elle occupe la 17e place du classement. On notera a contrario les remarquables performances de l'Alsace qui, bien que pénalisée par l'importance de la main-d'œuvre transfrontalière, se situe en seconde position tant en ce qui concerne le P.I.B. par emploi que le P.I.B. par habitant.

Enfin, il importe de souligner qu'entre 1990 et 1998, la répartition géographique des contributions aux richesses produites n'a guère évolué. La stabilité de ces indicateurs économiques fondamentaux est presque parfaite, aucune région ne voyant son apport au P.I.B. total fluctuer de plus de 0,2 point.

Région	PIB (en millions de francs courants)	Part dans le PIB national (en %)	PIB par habitant		PIB par emploi		Emploi/ Population (en %)
			(en francs courants)	(Métropole= 100)	(en francs courants)	(Métropole= 100)	
Île-de-France	2 390 109	28,0	215 017	150,5	479 007	127,7	44,9
Champagne-Ardenne	179 012	2,1	132 559	92,8	350 846	93,5	37,8
Picardie	224 019	2,6	119 474	83,6	349 815	93,2	34,2
Haute-Normandie	232 631	2,7	129 868	90,9	353 902	94,3	36,7
Centre	318 423	3,7	129 012	90,3	346 435	92,3	37,2
Basse-Normandie	173 210	2,0	121 352	84,9	315 877	84,2	38,4
Bourgogne	209 444	2,5	128 707	90,1	345 151	92,0	37,3
Nord-Pas-de-Calais	457 758	5,4	114 118	79,9	347 243	92,5	32,9
Lorraine	277 554	3,3	120 249	84,2	345 855	92,2	34,8
Alsace	257 656	3,0	148 956	104,3	386 084	102,9	38,6
Franche-Comté	140 479	1,6	125 429	87,8	339 288	90,4	37,0
Pays de la Loire	401 635	4,7	125 494	87,8	329 606	87,8	38,1
Bretagne	345 278	4,0	118 869	83,2	318 844	85,0	37,3
Poitou-Charentes	188 943	2,2	115 169	80,6	322 742	86,0	35,7
Aquitaine	373 315	4,4	128 132	89,7	340 648	90,8	37,6
Midi-Pyrénées	321 928	3,8	126 842	88,8	330 388	88.0	38,4
Limousin	82 633	1,0	115 481	80,8	304 526	81,2	37,9
Rhône-Alpes	817 679	9,6	143 394	100,4	367 620	98,0	39,0
Auvergne	154 598	1,8	117 641	82,3	317 222	84,5	37,1
Languedoc-Roussillon	249 283	2,9	108 142	75,7	328 506	87,5	32,9
PACA	584 244	6,8	128 995	90,3	378 271	100,8	34,1
Corse	28 845	0,3	109 941	76,9	316 248	84,3	34,8
Métropole	**8 408 676**	**98,5**	**142 882**	**100**	**375 239**	**100,0**	**38,1**
Départements d'outre-mer *	122 199	1,4	73 961	51,8	268 687	71,6	27,5
Hors territoire	5 437	0,1					
France	**8 536 312**	**100,0**	**142 155**	**99,5**	**373 358**	**99,5**	**37,9**

* les PIB des Dom sont des données très provisoires, estimées avec l'hypothèse d'un poids constant des Dom depuis 1995

Tableau 1 : Disparités des régions selon le P.I.B. par habitant et par emploi en 1998 (source INSEE).

La situation de la Bretagne

Deux questions nous paraissent présenter un intérêt tout particulier : quel est le poids des différents départements bretons dans la formation du P.I.B. régional ? Quelles sont les vraies performances de la Bretagne, c'est-à-dire de la Bretagne à cinq départements ? En ce qui concerne la première interrogation, les dernières statistiques départementales connues, celles de 1996, permettent de rappeler le poids relatif des cinq départements bretons en termes de P.I.B.

On notera que les deux départements orientaux réalisent plus de 50 % du P.I.B. breton (52,5 %), la Loire-Atlantique à elle seule concentrant 30 % du P.I.B. et pesant 2,65 fois le poids du département le moins bien classé, en l'occurrence les Côtes-d'Armor. Il est également intéressant de remarquer que les écarts constatés apparaissent pour l'essentiel imputables aux différences de population entre départements, puisque le taux d'actifs employés varie somme toute assez peu d'un département à l'autre (de 37,2 % pour les Côtes-d'Armor à 40,8 % pour l'Ille-et-Vilaine).

Pour ce qui est de la seconde interrogation – quel est le poids de la Bretagne à cinq départements ? – la réponse est un peu plus complexe. Les statistiques 1998 ne portant que sur les régions administratives, nous sommes contraints, pour analyser les performances bretonnes, de procéder à une petite gymnastique et à nous baser sur l'hypothèse suivante. On admettra, faute de résultats départementaux postérieurs à 1996, que le poids relatif de la Loire-Atlantique est

DES INÉGALITÉS TRÈS MARQUÉES

Département	P.I.B. 1996 (en millions de F)	Part dans le P.I.B. breton (1996)	Part dans la population bretonne (recensement 1999)	Taux d'emploi (recensement 1999)
Loire-Atlantique	138 017	30,13 %	28,07 %	39,6 %
Ille-et-Vilaine	102 449	22,37 %	21,47 %	40,8 %
Finistère	97 411	21,27 %	21,10 %	37,7 %
Morbihan	68 006	14,85 %	15,94 %	38,1 %
Côtes-d'Armor	52 129	11,38 %	13,42 %	37,2 %
Total	458 012	100 %	100 %	-

Tableau 2. Départements bretons : quelques éléments de comparaison (source : d'après des données INSEE).

resté constant de 1996 à 1998. Puisque la Loire-Atlantique représentait en 1996, avec 138,017 milliards de francs de P.I.B. 43,13 % du P.I.B. de la Bretagne administrative, nous considérerons donc, en conservant ce pourcentage, que le P.I.B. 1998 de la Loire-Atlantique est de 148,922 milliards de francs.

Le poids réel de la Bretagne peut donc être estimé en 1998 à un P.I.B. de 494,2 milliards de francs ce qui lui permet d'occuper la quatrième place du classement régional (derrière l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur) avec 5,8 % du P.I.B. hexagonal. Pour donner une idée de ce que cela représente au niveau de l'Europe, on peut souligner que ce P.I.B. situe la Bretagne légèrement au-dessous du Portugal (584 milliards de francs en 1997 pour 9,9 millions d'habitants), mais nettement au-dessus de l'Eire (426 milliards de francs en 1997 pour une population de 3,7 millions d'âmes). De quoi contredire les technocrates qui souhaitent, soi-disant pour des raisons de "taille à l'échelle de l'Europe", nous faire disparaître dans un Grand Ouest aux contours incertains !

Pourquoi de telles disparités ?

Le nombre d'emplois est le premier facteur qui détermine l'importance du P.I.B. d'une région. Si, la contribution de l'Ile-de-France à la production de richesses est particulièrement élevée, c'est en premier lieu parce que les emplois y sont plus nombreux.

Le second facteur est le P.I.B. par emploi, également singulièrement élevé en Ile-de-France. L'Insee analyse ces différences richesses produites par emploi en distinguant l'effet structurel et l'effet géographique. Le premier effet est lié aux écarts dans la structure des activités. C'est-à-dire que les régions où le poids des activités à faible valeur ajoutée (comme l'agriculture, l'agro-alimentaire ou le bâtiment) est très important sont intrinsèquement désavantagées sur ce critère par rapport aux régions qui bénéficient d'une structure d'activité où les secteurs les plus générateurs de P.I.B. par emploi (certaines activités tertiaires, en particulier) sont mieux représentés.

L'effet géographique, quant à lui, correspond aux écarts de P.I.B. par emploi entre régions au niveau de chaque activité. C'est ainsi que, pour une activité donnée – l'électronique, par exemple – certains facteurs tels que le taux d'encadrement ou le degré de qualification des salariés peuvent générer des P.I.B. différents selon les régions. Sur la base de ces deux effets, l'Insee parvient à distinguer 7 groupes de régions.

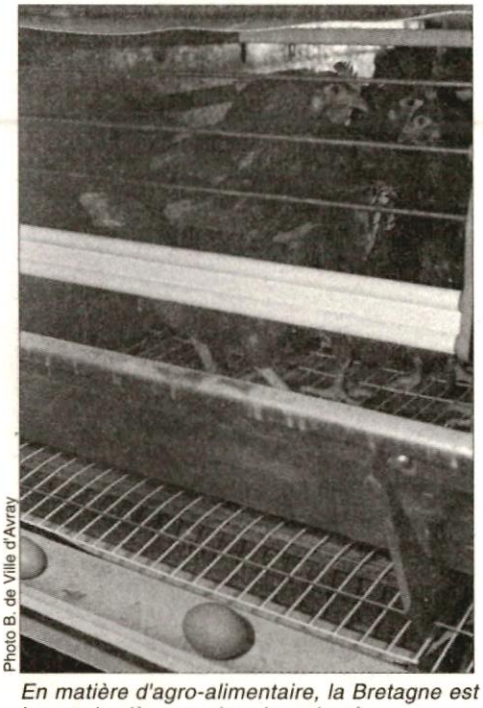


Photo B. de Ville d'Avray

En matière d'agro-alimentaire, la Bretagne est bonne dernière pour la valeur ajoutée...

Seule l'Ile-de-France cumule un effet structurel et un effet géographique positifs. C'est-à-dire que les activités pour lesquelles la richesse créée par emploi est la plus élevée y sont plus représentées qu'au niveau français et que, de surcroît, la production par emploi y est plus forte dans chaque secteur, du fait de l'importante concentration des fonctions de direction, d'encadrement et d'une main-d'œuvre particulièrement qualifiée. Les quatre régions administratives de la façade atlantique se retrouvent dans un même groupe. La Bretagne administrative, les soi-disant "Pays de la Loire", Poitou-Charentes et l'Aquitaine ont en effet en commun un effet structurel très fortement négatif, lié à une orientation sectorielle défavorable, avec un effet géographique légèrement négatif.

Le fait que la Bretagne à quatre départements soit la plus mal lotie en termes d'effet structurel démontre à l'évidence les limites du "modèle breton" et la nécessité absolue de se diversifier vers des activités autrement productives de valeur ajoutée que les industries agro-alimentaires. Et, ce d'autant plus que l'agro-alimentaire breton est singulièrement peu générateur de richesses par rapport à la moyenne hexagonale (effet géographique négatif). Un rapport du Conseil économique et social met en évidence à cet égard que, si la Bretagne administrative est certes la seconde région française en termes de chiffre d'affaires pour l'agro-alimentaire, elle est par contre bonne dernière en matière de valeur ajoutée. Onze filières ont été jusqu'à présent analysées. Dans sept d'entre elles (volailles, fromage, lait et produits laitiers frais, alimentation pour bétail, biscuiterie, fabrication industrielle de pains, pâtisserie fraîche), le taux de valeur ajoutée est inférieur à la moyenne hexagonale. Dans trois filières (viande de boucherie, beurre, transformation et conservation de légumes), il en est voisin et seules les préparations industrielles à base de viandes franchissent le taux hexagonal. Rien d'étonnant donc si le poids important de l'agro-alimentaire (33,6 % des salariés industriels bretons hors Loire-Atlantique contre 13,2 % pour l'ensemble de l'hexagone en 1998) explique très largement que la Bretagne administrative soit lanterne rouge tant en ce qui concerne le taux d'encadrement industriel (21,4 % contre 31,8 % en moyenne métropolitaine) que le salaire net moyen dans l'industrie (9 240 F contre 11 045 F en moyenne) (chiffres 1998).

Au delà des statistiques et des slogans, il y a là des réalités économiques dont l'analyse et la prise en compte sont une absolue nécessité pour les politiques qui prétendent défendre la Bretagne.

Ronan DIVARD

Après les inondations : «Penser globalement, face à un concentré d'aberrations»



Le Peuple Breton/G. Castel

Michel Riou.

Dans un minuscule local de la Maison de la Consommation et de l'Environnement, à deux pas de la gare de Rennes, officie Michel Riou, permanent d'« Eau et Rivières de Bretagne » homme de conviction s'il en est. Passionné et lucide il a accordé au Peuple Breton une interview sur les événements qui ont émaillé un hiver breton plutôt pluvieux. Il évoque sans concession toutes les erreurs accumulées dans le bassin versant de la Vilaine, qui recouvre quasiment la moitié de la Bretagne, de Quintin à Vitré, au pays même de l'agriculture intensive.

On fait, après on voit…

C'est un peu le leitmotiv de nos promoteurs et constructeurs d'aujourd'hui. Comme l'indique Michel Riou à Mordelles, par exemple, on a livré avant les fêtes de fin d'année un lotissement près d'un petit cours d'eau, le Meu, un affluent de la Vilaine. Des « grandes études » effectuées par des spécialistes avaient permis de conclure que le risque d'inondations était nul : les habitants du lotissement ont eu un mètre d'eau dans leur salon ! Non loin de là à Betton, au nord de Rennes, ce sont d'autres ingénieurs qui ont œuvré pour la construction d'une déviation routière en zone sensible. Le cours d'eau, l'Ellet, va être détruit sur 120 mètres de même que la Calleuvre sur 60 mètres. Ces deux cours d'eau à l'état naturel sont pratiquement les seuls à assurer la reproduction des truites à l'état sauvage dans le bassin de Rennes et nos têtes pensantes ont bien évidemment imaginé de mettre en place, en substitution, un aménagement artificiel… Ce vaste projet est au stade de l'enquête publique depuis fin décembre 2000. Une affaire à suivre, mais les habitants ne se font plus guère d'illusions.

Peuple Breton : ***Que pensez-vous du recalibrage des ruisseaux ?***

M.R. : Des milliers de kilomètres de ruisseaux des bassins versants sont devenus des fossés ou des canaux d'évacuation. Je vous parle là des chevelus, c'est-à-dire des petits ruisseaux. Dans les médias, on ne parle que des grandes rivières, mais il y a tout le reste qui favorise un écoulement rapide. De nos jours, il faut tout drainer pour faire du maïs, même les bas-fonds des vallons où il n'y avait jamais eu que des prairies permanentes. Les chiffres sont accablants : les 2/3 de la surface agricole utile ont été remenbrés en Bretagne et un 1/3 de cette SAU est consacré au maïs.

P.B. : ***Et le problème des haies ?***

M.R. : On estime que 400 000 kilomètres de haies ont déjà disparu et on continue, avec la bénédiction et l'aval des communes et des pouvoirs publics, malgré les beaux discours officiels. Je n'en veux pour preuve que la commune de Plélan-Le-Grand, entre Rennes et Redon, on a arraché 400 kilomètres de haies il y a cinq ans. En ce moment une opération est menée à Le Ferré dans le Nord-Est du département.

P.B. : ***Et pourtant on parle souvent dans la presse de replantation de haies ?***

M.R. : Alors çà, c'est de la poudre aux yeux. On replante des haies en bordure des routes et des grands axes routiers pour qu'on les voie, ou bien pour masquer un élevage intensif, mais on ne refait pas des haies-talus en rupture de pente, les seules qui peuvent avoir une fonction hydraulique en freinant l'écoulement de l'eau.

P.B. : ***Et l'agriculture dans tout cela ?***

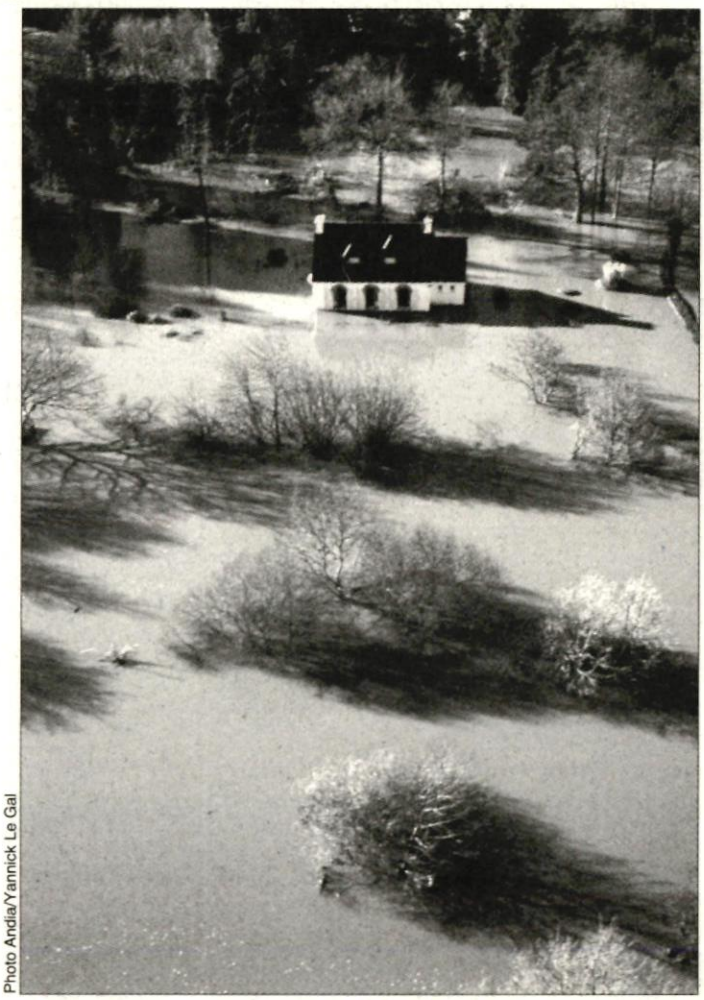


Photo Andia/Yannick Le Gal

Inondations ; Bretagne 2001

M.R. : La plupart des agriculteurs sont devenus des chasseurs de primes. Ainsi, certains sèment du maïs en sachant pertinemment qu'ils ne pourront jamais le récolter. Ce n'est pas grave : ils touchent la prime pour semer, alors qu'ils n'auraient pas un sou pour une prairie, et perçoivent éventuellement une indemnisation dans le cadre des calamités agricoles, c'est tout bénéfice. On arrive même à octroyer au même agriculteur des primes pour assécher et pour irriguer son exploitation. C'est peu croyable mais courant dans certains secteurs.

Penser globalement

P.B. : ***Peut-on envisager des solutions ?***

M.R. : Bien sûr, mais il faut penser le problème dans sa globalité et non pas comme certains de nos politiques axer leurs campagnes sur des solutions rapides, pour calmer les esprits avec en arrière-pensée : on verra bien ! Je comprends fort bien qu'une victime, et c'est logique, veuille une solution immédiate à son problème, ce qui parfois peut pousser à faire n'importe quoi. Et la solution miracle : le bassin de rétention ! Mais ce n'est pas avec cela qu'on va résoudre le problème. La crue est un phénomène naturel qu'il faut maîtriser. Ce n'est pas en contrôlant artificiellement qu'on va résoudre quoique ce soit. Il faut sortir de cette logique unique du profit économique. Sur des affluents du Couesnon (l'Oisance et la Minette) un chantier d'insertion, dans les règles de l'art, entretient les berges et les rives. Voilà un bon exemple.

P.B. : ***Alors optimiste ou pessimiste ?***

M.R. : Nous n'arrêtons pas, à Eau et Rivières, de nous battre pour enfoncer le clou. On va dans le mur avec la sacro-sainte logique économique. Les pollutions des eaux sont catastrophiques, avec la concentration sur notre sol d'une quantité de lisier qui serait à peine supportée par l'ensemble du territoire national et les inondations se multiplient. On connaît toutes les causes mais personne ne veut prendre ses responsabilités.

Propos recueillis par Guy CASTEL

Sécurité alimentaire : La Ville de Lorient et les agriculteurs bio innovent

A ceux qui s'interrogent sur l'utilité de s'investir dans la politique municipale, le protocole d'accord que la Ville de Lorient vient de signer avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) du Morbihan apporte une réponse concrète.

Une politique qui vient de loin

A le demande des 4 élus de l'UDB la Ville de Lorient fut, dès octobre 1998, la première en Bretagne et la seconde en France à interdire les OGM (organismes génétiquement modifiés) dans les appels d'offres pour la restauration municipale (écoles maternelle et élémentaires, personnes âgées en foyer ou livrées à domicile, restaurant pour le personnel municipal). Depuis cette date Lorient a continué d'innover pour assurer à ses 3.000 convives quotidiens une alimentation de qualité et sécurisée. Ainsi depuis 1999, achat de volailles labellisées (élevées au grain pendant 87 jours), d'oranges et de clémentines sans traitement après récolte, de poissons frais au port de pêche de Lorient ; depuis janvier 2000, un puis deux repas biologiques par mois ; et depuis juin 2000, extension de la politique de labels à la viande de porc, de bœuf et de veau. Cette dernière mesure a permis à Lorient d'échapper à la psychose née de la crise de la vache folle en novembre dernier. Les parents étaient rassurés et la viande de bœuf n'a jamais été interdite.

Une nouvelle étape – et non des moindres – a été franchie le 15 février avec l'adoption en conseil municipal d'un protocole d'accord qui engage la Ville et les agriculteurs bio du Morbihan. Ce protocole d'accord s'intègre dans une démarche « agriculture durable au pays de Lorient » qui vise une production de qualité dans l'agriculture périurbaine. Le GAB 56 conseillera dorénavant la Ville de Lorient dans son exigence de qualité et de sécurité alimentaire.

Un partenariat exemplaire

L'assistante et le conseil du GAB 56 concerneront les thèmes suivants :

1) Organisation de l'approvisionnement. Le GAB 56 informera la Ville des différentes filières (végétale, laitière, carnée) et des différents producteurs susceptibles de l'approvisionner de la saisonnalité des produits et de leurs volumes disponibles,

2) Traçabilité des produits. Remise à chaque livraison de documents certifiant l'origine des produits et le nom de l'exploitant,

3) Préparations culinaires. L'arrivée de nouveaux producteurs et de nouveaux produits bio doit permettre d'augmenter l'éventail des préparations culinaires,

4) Formation des cuisiniers. Le service Formation de la Ville proposera aux personnes élaborant les repas une formation sur les cultures biologiques par filière, les bienfaits de cette agriculture sur l'environnement et sur la santé des convives, la spécificité des traitements culinaires pour valoriser ces produits,



Photo B. de Ville d'Avray

Agriculture bio : connaître l'origine des produits et le nom de l'exploitant.

5) Information des convives. Le GAB 56 interviendra 15 demi-journées par an dans les écoles élémentaires lorientaises pour sensibiliser les élèves à ce type d'agriculture à travers plusieurs filières (végétale, laitière, carnée).

Cet accord, conclu pour un an, sera renouvelable sauf révision ou résiliation à la demande de l'un des deux consignataires. Il démontre que même à l'heure de la mondialisation, les élus d'une commune ont encore un rôle dans l'amélioration de notre vie quotidienne.

Solenn LE ROUZIC

Identité et développement

Serge Moelo, conseiller technique et pédagogique, est maire d'une petite commune rurale, Silfiac, qui, depuis quelques années, donne les signes encourageants d'une renaissance originale. Le « Peuple breton » est allé le voir pour en savoir plus.

Le P.B. : ***« Pouvez-vous présenter votre commune ? »***

Serge Moelo : Silfiac est un village de 460 habitants, tiraillé administrativement et culturellement entre plusieurs pôles : le pays Pourlet et celui du « Kost ar c'hoat », le nord du Morbihan et les Côtes d'Armor, Pontivy, Guéméné et Rostrenen, le GALCOB et la Communauté de communes de Pontivy. Comme quoi, identité et aménagement du territoire sont liés. Jusqu'ici, l'action municipale à Silfiac consistait à accompagner une commune « en fin de vie ». On me disait parfois, quand j'ai été élu adjoint en 89 puis maire en 95 : « Tu ne crois tout de même pas que tu vas développer la commune, avec tous ceux qui parlent encore breton ? » ou encore : « Comment se fait-il que les instituteurs ou autres habitants de professions libérales ou fonctionnaires – qui ont donc les moyens – restent ou viennent vivre ici ? Ceux-là ont peut-être quelque chose à cacher au niveau de leur vie privée… » A l'époque encore, les chemins de la réussite passaient par ceux de l'exil ; il était presque systématique que les accédants à la retraite, pour se donner l'amour propre de la réussite, s'exilent au chef-lieu de canton ou à Pontivy, voire sur la côte. Le déclin de la commune était accepté par ses habitants, c'était notre pensée unique locale. « Les commerces vont fermer ». « Nos maisons n'ont pas de valeur ». « Il n'y a pas d'avenir ici ». Fatalisme, image négative de soi, immobilisme, étaient le lot commun d'une majorité d'habitants.

Le P.B. : ***« Et les autres ? »***

S.M. : L'arrivée de nouveaux habitants a souvent été mal vécue. Ils venaient ici pour cacher un échec professionnel ou personnel, pensait-on. Mais c'est pourtant cet apport d'étrangers à la commune qui a ébranlé la situation antérieure, parce que certains « autochtones d'origine » ont su tisser des liens avec eux… Les recensements successifs ont révélé qu'on perdait en moyenne 13 habitants par an pendant des décennies. Cette année, qui est plutôt conforme aux évolutions récentes depuis 5 ou 6 ans, nous avons 31 nouveaux habitants plus 6 naissances. Et puis certaines apportent une activité économique sur la commune en reprenant un commerce ou, comme ce couple de Britanniques, en créant un atelier de pièces de précision pour le commerce international. Vivre à Silfiac devient un choix positif ; ça fait réfléchir les plus pessimistes. L'idéologie sourde dominante, chargée d'ethnocentrisme urbain, entretenait le mythe qu'à Silfiac il n'y a rien, et que tout nous vient obligatoirement de la ville. Ce sont des idées reçues notamment en terme d'emplois. « Si Silfiac s'en sort, dit-on, c'est grâce à Pontivy. » Ce n'est pourtant qu'une vérité toute relative ; seuls environ un tiers des nouveaux habitants, qui sont généralement des actifs – les retraités tendent à se rapprocher de la ville et de ses services – travaillent à Pontivy.

Le P.B. : ***« Quelle a été votre politique ? »***

S.M. : Après ce constat de dévalorisation constante et de déclin accepté comme inéluctable, il fallait opposer une attitude positive, affirmer son désir de vivre ici, faire de la commune un lieu d'échange, voire de convivialité, où puissent se développer la solidarité, la confiance en soi, nécessaires à l'élaboration de projets communs.



Association des Amis du Gros Chêne.

La "ti-forn" (maison du four à pain) de Silfiac, en cours de restauration pour devenir un… abribus.

Ma politique ? C'est plutôt une méthode. La base technique sur laquelle je m'appuie n'est qu'un cadre d'analyse et de structuration de l'action que je partage avec un certain nombre d'acteurs de la vie locale, en quelque sorte des « fondés de discours », inscrits dans l'action locale. C'est une grille de lecture pour l'action. Parallèlement à cela, j'ai le souci de partager et de vulgariser cette démarche. Il y a, par exemple, dans l'année quelques moments forts comme le discours des vœux, le bulletin municipal ou autres paroles publiques qui constituent autant d'occasion de partager collectivement ces conceptions de l'action.

Tout s'articule entre le basculement d'une identité collective négative, dépressive, vers une identité positive, offensive. Les éléments de réussite sont des points d'appui, les médias des miroirs renvoyant ces images positives, vecteurs d'autant plus pertinents lorsqu'il s'agit de la télévision.

Pour les vœux de 2001, le message était le suivant : « Silfiac a beaucoup changé ; chacun y a pris une part active ; ensemble nous sommes engagés dans une dynamique positive ; maintenons le cap ! ».

Il y a aussi la rentrée scolaire ; il est important que chacun sache que chaque année, le nombre d'élèves progresse. A la rentrée scolaire de 1987, il n'y avait plus que 21 élèves et menace de fermeture ; à la rentrée 2000, il y en avait 51. La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants a aussi valeur de symbole, d'autant plus qu'ils sont une majorité de jeunes couples qui ont fait le choix de vivre ici et portent en eux une conception positive du monde rural.

De même, une récente expérience originale au travers du réseau des « villages culturels d'Europe » organisant des échanges internationaux entre 11 villages de 11 pays d'Europe avec 11 villages du Centre Bretagne a permis l'accueil de Grecs de l'île de Paxos à Silfiac, chez l'habitant. Les fêtes et découvertes mutuelles qui y sont liées, ont été une

véritable bouffée d'oxygène pour la commune...

Le P.B. : ***« L'élément culturel est donc un facteur important dans cette politique de revitalisation ? »***

S.M. : Je crois que dans ce domaine, on peut opposer « démocratie culturelle » et « démocratisation de la culture ». Cette dernière notion fait référence au concept de « centre », apporte des modèles à imiter. Il faut au contraire rompre avec cette dépendance vis-à-vis d'un « centre » en valorisant savoirs et savoir-faire locaux, dans un processus de démarche globale et autonome. La restauration d'un four à pain et de son « ti-forn » attenant, par exemple, a été l'occasion de revaloriser le patrimoine local que le boulanger de la commune va régulièrement faire revivre mais auquel on a trouvé en plus une fonctionnalité toute contemporaine puisque le « ti-forn » sert aussi maintenant d'abribus. Je ne connais pas d'abribus architecturalement mieux intégré. C'est pour nous une manière de lier racines, identité et modernisme, et de retourner le sentiment précédent mettant en exergue la ruine, l'inutilité et la mort lente !

La même démarche est engagée pour la réhabilitation de 7 fontaines en lien avec la création d'un réseau de 80 km de sentiers de randonnée à partir des chemins creux encore existants. Cette action a été menée dans le cadre des opérations d'aménagement foncier véhiculant généralement des effets destructeurs et traumatisants, donc morbides.

L'important est que cela génère un mouvement collectif offensif, même – et peut-être surtout – s'il fait suite à débats.

A moi qui ai été permanent de « Dastum », certains amis du « mouvement breton » me reprochent de ne pas aller assez vite, pour installer une signalisation bilingue par exemple. Si j'appliquais cette mesure de manière brutale, voire autoritaire, non seulement je serais en contradiction avec mes conceptions politiques mais, de plus, ma démarche ne serait ni partagée, ni comprise ; elle serait même de nature à créer des blocages. Un travail plus long, plus progressif et plus profond sur le patrimoine, la toponymie... entraîne une idée de cohérence, de suite logique. Pour moi, « démocratie citoyenne » et « identité collective positive » vont de pair. L'endogénéité ne se décrète pas, elle se construit. C'est la base même des démarches intégrées de développement qui s'opposent souvent aux démarches plus superficielles et éphémères de travail sur l'image comme fin en soi.

Propos recueillis par
Anne-Marie & Alain KERVERN

La France n'est pas une vraie démocratie

« La Bretagne est un état de non-droit ». C'est par cette formule que Jean-François Piquot concluait son intervention à Vannes le 15 janvier dernier dans un cadre d'une conférence-débat ayant comme thème **Eau et Démocratie** organisée par "Eau et Rivières de Bretagne".

Cet état de non-droit, il y a quelques décennies que nous le vivons dans le domaine culturel. Pour les problèmes environnementaux, cette approche est aussi édifiante.



D.R.

Photo prise devant la Préfecture du Morbihan en décembre 2000. Manifestation contre la création des porcheries dans la région du Faouët (56). Grâce à la pression publique importante, le C.D.H. donne un avis défavorable (pour une fois).

Jean-François Piquot, membre d'Eau et Rivières de Bretagne, représente notre association au sein du Comité départemental d'Hygiène d'Ille-et-Vilaine (C.D.H.).

Chaque département breton a son C.D.H. Cette assemblée consultative de 25 membres donne son avis sur les créations, les régularisations et les extensions des élevages industriels.

Les partisans du système productiviste breton, dans le domaine du porc en particulier, s'y trouvent en surreprésentation. Le mouvement associatif n'obtient que quelques strapontins.

C'est le préfet de chaque département qui décide de la composition de ces comités départementaux d'Hygiène. C'est lui qui est également souverain sur la décision d'accepter ou de refuser le dossier présenté.

Les pressions du lobby agricole breton sont tellement importantes que tout et n'importe quoi obtient l'aval de Monsieur le Préfet.

Il serait bon à chacun de lire "Le Monde diplomatique" de janvier 2000. Un dossier important très bien fait sur la FNSEA s'y trouve en bonne place, où l'on parle d'un syndicat agricole **« à la soviétique »**.

La FNSEA contrôle d'une main de fer la quasi-totalité des structures du milieu, dicte ses volontés aux ministres, en bénéficiant de la manne de l'argent public.

Jean-François Piquot a écrit un ouvrage remarquable sur le disfonctionnement du C.D.H. d'Ille-et-Vilaine, pour une période de 2 ans (juin 1997 - mai 1999). Dans ce livre, l'auteur a retranscrit avec une totale et scrupuleuse objectivité les chiffres, les faits. [1]

Ce rapport qui veut être convaincant et utile à la fois, est de la dynamite à l'état pur.

Y est mis en exergue la toute puissance de l'Etat français à la botte du lobby agricole breton et des élus politiques bretons.

Dans les C.D.H., institués par le ministère de la Santé, la santé publique et l'environnement ne sont pas pris en considération. Seule l'économie productiviste a droit de cité.

Laxisme des uns, malhonnêteté des autres, la démocratie n'y trouve pas son compte.

Force est de constater que la Bretagne est en état de non-droit.

A quand, en Bretagne des institutions qui respecteraient les souhaits de la population en matière de protection de notre environnement et de pérennité de la langue et la culture bretonnes ?

Ya, Trawalc'h !

Michel CHAUVIN,
membre d'Eau et Rivières

1 - Pour se procurer le livre de J.F. Piquot: Comité de défense de l'Environnement des 4 cantons - Les champs blancs - 35330 Bovel.

Match de foot international : Bretagne - Cuba le 20 mars !

« Bretagne football association » [1] nous apprend la tenue d'une rencontre internationale de football professionnel, le **mardi 20 mars, à 20 h 30**. Exceptionnellement cette rencontre se déroulera hors Bretagne, au stade Jean-Bouin d'Angers, à l'invitation de la municipalité de cette ville, puisqu'elle accueille l'équipe nationale de Cuba, en tournée en France du 18 au 25 mars.

Ce match sera relayé par les médias régionaux et nationaux et diffusé en direct sur TV Breizh ! Cet événement est considérable puisqu'il marquera le retour de l'équipe nationale de Cuba en Europe et ce, pour la première fois depuis la Coupe du monde 1938, alors disputée en France...

Le sport collectif cubain s'est désengagé de toute rencontre internationale cette année afin de mener une restructuration en profondeur. Ainsi Cuba était absent du Mondial de hand-ball récemment. Néanmoins, l'équipe nationale cubaine de football a été autorisée, à titre exceptionnel, et grâce aux relations entretenues par « Bretagne football association » à venir préparer en France, la coupe caraïbe des Nations. Cette tournée présente une occasion unique pour Cuba de préparer cette compétition qu'elle ne perdit, en 1999, qu'en finale, sur un but en or, face à Trinidad. C'est dans ce dernier pays, qualifié d'office, que se disputera la « Copa caribe » en mai prochain...

L'équipe de Bretagne sera composée uniquement de joueurs de première division puisque les pros de D2 ont une journée de championnat le 23 mars. Landreau (Nantes), Berson (Nantes) et André (Bastia), joueurs bretons sélectionnés en équipe de France Espoirs, sont aussi indisponibles.



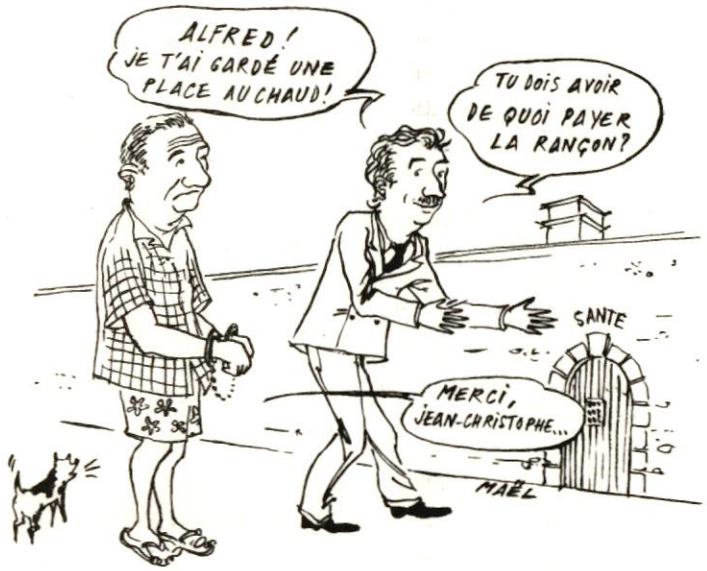
Mais l'équipe de Bretagne pourrait comprendre : dans les buts Loussouarn (Guingamp) ; en lignes arrières Carteron (Saint-Etienne), Guyot (Guingamp), Satorra (Saint-Etienne) et Laspalles (Nantes). Dans les lignes médianes on pourra trouver : Le Roux (Rennes), Michel (Guingamp), Pedron (Saint-Etienne) et Gourvennec (Rennes) ; tandis que les hommes de pointe pourraient être le champion du monde Guyvarc'h (Auxerre) et Celdran (Sedan).

C'est Serge le Dizet (du FC Nantes) qui sera sans doute reconduit par BFA dans ses fonctions de sélectionneur. Il peut pour cela puiser dans un vivier de 37 joueurs d'origine bretonne en division 1 ; 49 joueurs en division 2 ; et 6 joueurs à l'étranger soit 92 joueurs bretons sur 963 joueurs professionnels en France en 2001. Sur ces 92 joueurs, 25, soit plus du quart de l'effectif, ont déjà porté le maillot de l'équipe de Bretagne. Ce sont : André (Bastia) ; Loussouarn, Guyot, Hervé, C.Michel, S. Prat (de Guingamp) ; Laspalles (Nantes) ; Le Roux (Rennes) ; Huard et Pedron (Saint-Etienne) ; Martins (Strasbourg) ; Heurtebis (Troyes) ; Savidan (Ajaccio) ; Kerhuiel (Angers) ; Colleter (Cannes) ; D. Bouger (Créteil) ; Viaud et Rouxel (Laval) ; Brinquin et Deniaud (Le Havre) ; Le Garrec, Druon et Ripoll (de Lorient) ; Salaün (Nîmes) et Baudry (Lausanne).

Par ailleurs, cette saison, un autre match de l'équipe de Bretagne est en préparation : il pourrait se dérouler le 22 mai contre le Maroc ou le Sénégal.

R.L.

(1) Coordonnées de B.F.A. : Fañch Gaume, secrétaire général, tél. : 06.71.12.48.69. E-mail : **equipedebretagne@newmail.net**.



Maël Vérot

Refaire le monde

Disons-le tout net : il n'existe pas de fatalité à la domination de l'Amérique – celle du nord – ni aux orientations qu'elle donne à la "gouvernance" de la planète. Seule la résignation fait la part belle au statu quo ante. Déjà la résistance s'organise. La lutte sera longue qui accouchera d'un autre monde. Pourtant, doucement et presque imperceptiblement, il se dessine par petites touches, par petites taches qui maculent l'habit du monde installé et soudain vieillissant.

On a cru un moment à la volonté des pays d'Amérique latine de se doter de structures communes destinées à organiser un espace régional intégré pouvant résister à la pieuvre nord-américaine. Le Mercosur, marché commun comprenant le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay auxquels aurait pu se joindre le Chili, n'a toujours pas sérieusement pris corps. Les dirigeants de ces pays ne cessent de se répandre en ambitieuses déclarations concernant cet objectif et s'empressent de ne prendre aucune mesure pour l'atteindre vraiment. Au train où vont les choses, un autre projet, dont la cheville ouvrière est le tandem Etats-Unis/Canada, pourrait voir rapidement le jour. En avril prochain, à Québec, se tiendra le Sommet des Amériques regroupant tous les états des deux Amériques – un grand absent, Cuba – qui plancheront sur la création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Un grand marché "libre" courant de l'Alaska à la Terre de Feu. Triste promesse !

L'envie nous prend de pasticher le vieux slogan soixante-huitard et de crier : "Sous le marché, les peuples !" Justement, ces peuples commencent à s'organiser contre les manigances des dirigeants politiques et des états-majors des firmes transnationales. Parallèlement au Sommet des Amériques se déroulera, également à Québec, le Sommet des peuples des Amériques, cette fois avec Cuba, où de nombreuses ONG envisageront pour l'avenir d'autres formes de développement que celle du marché tout-puissant. Cela pourrait faire du bruit. Peut-être plus qu'à Seattle ! Et cela d'autant plus que les Québécois semblent avoir pris conscience de l'ampleur des dégâts qu'occasionne l'exploitation de ressources locales au profit d'un marché toujours plus vaste. Dans la Belle province, le film de Richard Desjardins, *L'erreur boréale*, a suscité une émotion empreinte de colère comme peut-être aucune œuvre cinématographique ou littéraire n'avait pu le faire auparavant. L'auteur y dénonce la destruction de la forêt boréale livrée aux appétits des grandes compagnies américaines de l'industrie du bois. Une catastrophe écologique de plus !

Partout se créent des foyers de résistances contre la mondialisation telle qu'elle se fait. Ce qui manque à toutes ses offensives, pour l'instant trop dispersées, c'est une structuration mondialisée à l'échelle de l'adversaire, le néolibéralisme planétaire. On progresse doucement dans ce sens. Le Forum social mondial qui s'est tenu, fin janvier à Pôrto Alegre au Brésil, en réponse pertinente au Forum économique de Davos, en Suisse témoigne de cette volonté de fédérer des mouvements aux visées communes. Plus de dix mille personnes ont participé aux multiples ateliers de réflexion sous l'égide du slogan officiel de la première véritable contre-offensive de ce qui pourrait vite devenir une internationale citoyenne : *"Um outro mundo é possivel"*[1]. L'enthousiasme et la bonne humeur des militants réunis sur le campus de l'Université catholique tranchaient cruellement avec le déploiement des forces de sécurité destiné à protéger les débats des puissants de la planète enfermés à Davos. Le choix de Pôrto Alegre pour la tenue de ce premier forum social mondial ne doit rien au hasard. Capitale du Rio Grande do Sul, cette ville dirigée depuis 1989 par le Parti des Travailleurs (PT) est le théâtre d'une expérience de démocratie participative des plus instructives. L'une des conclusions fortes du Forum est la déclaration signée par des parlementaires du monde entier et réclamant l'effacement de la dette des pays du sud, l'instauration de la taxe Tobin sur les transactions financières internationales, une réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Chaque citoyen pourra, dès l'an prochain en France, demander aux candidats s'affrontant pour les élections législatives de s'engager sur les termes de cette déclaration adoptée à Pôrto Alegre.

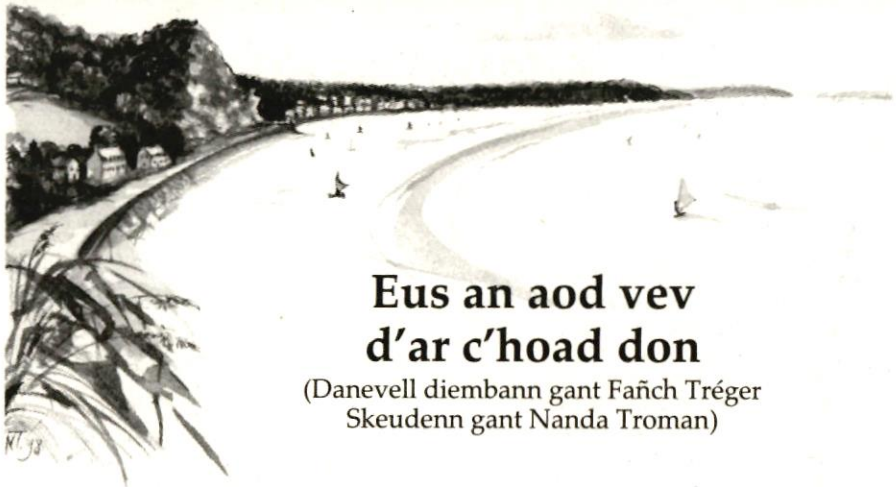
L'opposition qui devrait être demain plus pressante, car mieux organisée, inquiète désormais. Le Forum de Davos était protégé par l'armée qui lors de l'édition 2000 dudit forum avait déjà durement réprimé une manifestation d'opposants à ce que représentent les élites mondiales réunies sur "la montagne magique"[2]. Bientôt, la force deviendra militaro-policière. L'angélisme ne sera pas de mise : les maîtres du Monde, les 350 personnes qui maîtrisent désormais la moitié des revenus de la planète, ne se laisseront pas dépouiller sans réagir sauvagement. L'Histoire repart après que d'aucuns, un peu hâtivement, l'aient cru finie. L'Histoire est morte, vive l'Histoire !

Yann FIÉVET

1 – Un autre monde est possible.

2 – Le célèbre roman de Thomas Mann a pour décor un sanatorium en ces mêmes lieux.

POBL VREIZH



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Tréger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Seizhvet rann warnugent :

Bro an degemer mat

Ampled, fonn, hastañ buan, porc'hellañ pe moc'hañ labour, sell aze ar vuhez a-vremañ war ar maez evel en kêr. Ne vez ket amzer ken da vevañ na da zegemer an dud, nann. A-vec'h na vez amzer da vervel. A ! n'eo ket evel gwechall, eme Erwan Gerbrad d'e vignoned azezet dirazañ ouzh taol, e ostaleri Ti-Janig da c'hortoz ar marc'hadour pesked evel bep merc'her.

– Soñj 'peus eus istor Herri ar C'halvez hag eus hini Ujen ar Bras ?

– Ya, soñj mat 'meus, eme Visant, kontet 'poa anezhe deomp dimerc'her diwezhañ met n'eo ket strikt. Deus dezhi adarre !

– "Ac'hanta, evel emañ ar c'hiz er vro eo digor frank an nor e ti Lomm an Avanant en deiz-se. Herri ar C'halvez, ur menajer eus ar barrez ho peus bet anavezet ho taou sur a-walc'h...

– O ! ya mat, avat.

– Herri ar C'halvez, neuze, a ya e-barzh an ti en ur dibab e hent e-touez chas ar gêr deuet tout en-dro dezhañ. Feson un den daoubennet a zo warnañ. Lomm a zo en e goazez ouzh taol.

"Ale Lomm, eme Herri, tapet eo adverenn ?

– Gant se, emaon, eme Lomm. Deus 'n ez koazez ganin amañ.

– 'M eus ket amzer Lomm, me 'zo deuet da...

– Azez 'n ez koazez ouzh taol a lâran dit.

– Mâ, ur pennad bihan neuze rakar deuet on da...

– Se vo gwelet goude. Da c'hortoz e kemeri ur bannac'h gwin. (Mont a ra da gerc'hat ur volenn hag e servij ur sklopad gwin da Herri).

– Paouez ! Paouez Lomm ! eme Herri, me oa deuet da... (Diaes e seblant Herri war e gador evel m'en dije debron en e benn a-dreñv).

– Ale, kemer un tamm bara hag un tamm joskenn ganin.

– 'M eus ket kalz a naon, Lomm, me oa o klask...

– Ya, ar joskenn-mañ a vez debret hep naon. Kemer un tamm 'ta ! 'C'han da gerc'hat ur voutailhad chistr e-barzh ar c'hav.

– N'eus ket ezhomm, tra-walc'h 'zo war an daol, amañ.

– Geo, memestra, evit ur wech e teuez da welet ac'hanon !

– Ya, met deuet on da... (E-keit ha ma ya Lomm betek ar c'hav ne baouez ket Herri da dreiñ ha da zizreiñ war e gador prest da goll e seizh pasianted).

– Riñs da volenn 'ta Herri ! Sell amañ ur bannac'h chistr. Yec'hed mat dit !

– Yec'hed mat dit Lomm !

– Penaos e kavez ma chistr ?

– Mat eo, un tamm c'hwerv hep bezañ re.

– Me gav anezhañ mat evel-se, ne blij ket chistr dous din.

– Na me ivez, eme Herri. Chistr dous 'zo mat evit ar merc'hed hag evit an douristed da zebriñ krampouezh.

– Ale, ur bannac'h kafe bremañ, eme Lomm.

– O ! Arabat dit abuziñ da amzer ganin, me oa deuet da... eme Herri, skuizh e reor war ar gador.

– Memestra e kemeri ur bannac'h kafe. Diouzhtu e vo prest.

Ha du-se, penaos emañ kont gant an dud ?

– Feiz, derc'hel da vont, Lomm.

– Maria a ya mat ?

– Ya, ya. Hag Anna, amañ ?

– Mont a ra mat ivez. Aet eo da varc'had Lanleger. Ha da dad derc'hel a ra e grog, bepred ?

– O ! ma zad... ma zad... Justamant on deuet da c'houlenn...

– Ya, gwelet e vo bremañ-souden. Amzer 'zo. N'emañ ket an tan en ti. Arabat lampat evel-se. Bremañ 'c'han da reiñ ur bannac'h gwinardant dit da dañva. Hini kozh, ouzhpenn dek vloaz. Hemañ 'zo mat, paotr ! Ur bannac'h e-barzh da gafe da gentañ ?

– O ! memestra.

– Ur bannac'h all e foñs da volenn, bremañ ?

– 'Mo ket, Lomm. Digomplimant ivez. Deuet on da c'houlenn un tamm sikour.

– Petra 'zo erru ganit ?

– Feiz, ruilhet 'm eus ma c'harg plouz, ur pezh karg, e kroaz-hent Kerdaniel, aze e-kichen. O tec'hel diwar ur c'hamion bras e oan.

– Ale ta ! Charreter fall a zo ac'hanout ! Ac'hanta, gwelet 'vo se bremañ-souden, eme Lomm. Kemer un dakenn eus hemañ hag e weli pegen mat eo ma gwinardant. Ar garg plouz 'deus amzer da c'hortoz. Arabat ober gwad fall gant ken nebeut-se !

– Ar garg plouz marteze 'deus amzer da c'hortoz met ma zad, Lomm, ma zad a zo dindan...

●

Amzer 'zo

Ujen ar Bras, ur paotr yaouank-kozh, kenderv kompez da Herve ar Sidaner a C'hlizarc'hant a zalc'he ur menaj bihan e Plouarmel. Tan a veze gantañ en oaled evel gwechall. Un devezh e krogas an tan er chiminal leun a huzil moarvat rak ne oa ket Ujen en oad ken da bignat war e veg da skarzhañ anezhañ gant ur bod gargel evel ma rae pa oa yaouankoc'h.

Gervel a reas neuze ar bomperien. Pa erruas ar re-mañ gant o skeulioù hir hag o zuellennoù e oa flamm uhel ha moged du o tont e-maez eus ar chiminal. Mont a reas Ujen da zegemer anezhe e toull ar porzh hag e lâras dezhe kement-mañ !

Ale, paotred ! emezañ. Deuit betek an ti da evañ bep a chopinad a-raok kregiñ gant ho labour !

(Da vezañ kendalc'het)

AKADIANA (AKADIA LOUIZIANA)
AR GALLEG E STAD AR BREZHONEG
Trede lodenn: Galv ar gwrizioù

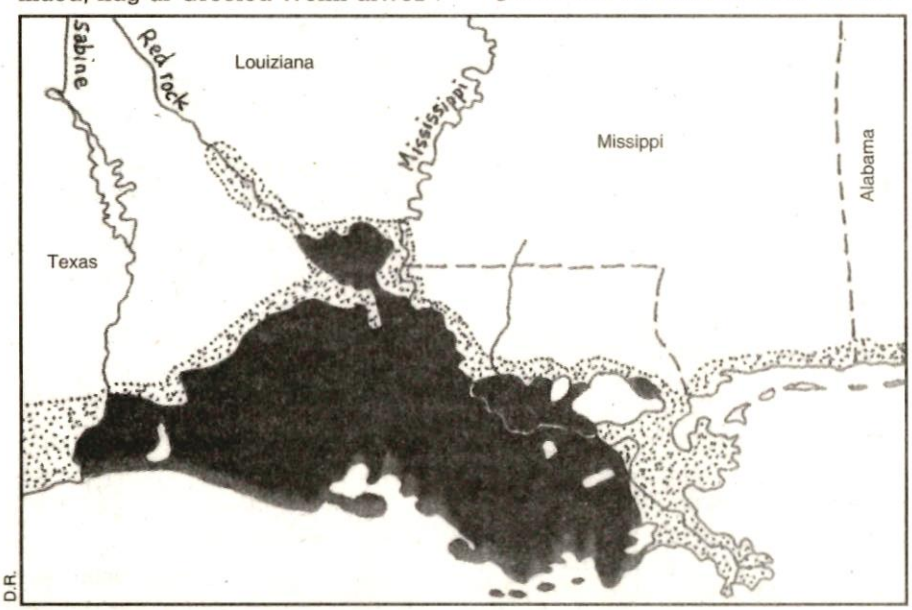
Gwallaozet eo bet ar galleg gant levezon greñv ar sevenadur amerikan e-kerz an XXvet kantred e Louiziana ar Su lec'h ma oa chomet bev abaoe ar XVIIvet kantvred. 70 % eus ar c'hallegerien a oa ouzhpenn 60 vloaz pa voe divizet gant ar Stad klask ar mod da daliñ ouzh diskar ar yezh en he c'hornad. Dister e voe efedoù ar politikerezh-se keit ha ma chomas diseblant ar braz eus ar c'hallegerien ouzh dazont o sevenadur, ur sevenadur re verket evito gant an dienez.



Foto Pobl Vreizh/Paol ar Meur

"Marc'had gall" – Orleañs Nevez.

Ur c'hornad amerikan evel ar re all eo deut da vezañ gallegva Louiziana er Stadoù Unanet, daoust ma'z eus bet treset evitañ e 1971 gant ar bolitikerien un tiriad ofisiel: Akadiana (Akadia Louiziana), un tiriad a c'heller treuziñ hep klevout ennañ an disterañ kaozeadenn e galleg, gant e gêrbenn dezhañ: Lafayette, lec'h m'emañ abaoe 1968 burev ar c'huzul karget da reiñ ul lusk nevez d'ar galleg er vro (CODOFIL), hag e vanniel dezhañ (disheñvel un tamm mat diouzh hini Akadia Kanada, daoust m'eo bet choazet evitañ ar memes livioù. Kavet e vez warnañ teir froudilizenn velen war un takad glas oc'h aroueziañ orin gall an Akadianed, ur steredenn velen e-kreiz un tric'horn gwenn evit enoriñ Itron Varia Hanter Eost, maeron an Akadianed, hag ur c'hastell melen war un takad ruz oc'h aroueziañ rouantelezh bro Spagn, ar vro a oa perc'henn war Louiziana pa zilestras ar repuidi). Bodet e vez en tiriad-se kumuniezhoù chomet pell dizunvan ha dizarempred, ar Gadjined, ar Greoled Zu, an Houmaed, hag ar Greoled Wenn diwezhañ. Implijet e vez ar ger "*Kadjin*" bremañ pa vezer o kaozeal diwar-benn gallegerien Louiziana, daoust ma chom diglok o unvaniezh. Ur boaz nevez eo rak e-pad pell e voe implijet ar ger-se gant an Amerikaned hag ar Greoled Wenn hepken evit kaozeal diwar-benn diskennidi distudi an Akadianed a oa o chom war ar maez hag a oa dister o barregezh war ar saozneg. Ne veze ket implijet gant ar Gadjined o-unan pa oa re liammet hervezo an anv-se gant ur mod bevañ disprizet gant ar re all hag ober a raent "gallaoued" pe "kreoled" anezho daoust ma teue anat dezho e oant "kadjined" evit ar Greoled zu ha gwenn. Kollet e voe gant an anv-se e liv gwashaus p'en em ginnigas evel kadjin an danvez gouarnour Edwin Edwards er bloavezhioù 1970. Degemeret e vez bremañ evito zoken gant ar Greoled Wenn, endra ma kendalc'h ar re zu da zerc'hel evito an anv "Kreol", daoust n'int bet biskoazh anvet e-giz-se gant ar re wenn. An Houmaed, diouzh o zu, en em ginnig en diavaez evel kadjined hep en em veskañ e gwirionez gant ar c'hallegerien all.



D.R.

Akadiana (Gallegva ofisiel Louiziana)

Douaroù bet trevadennet gant gallegerien er maez eus Akadiana

Ar galleg kelennet er skolioù

Lakaet eo bet ar vugale da zeskiñ galleg er skolioù un eurvezh bemdez adalek ar bloavezhioù 1970. O vezañ n'eo ket bet skoliataet ar Gadjined e yezh o amzer gentañ ez eus bet goulennet digant Gallaoued, Kebekiz, Belgiz ha Suisiz dont d'ober ar c'hentelioù. Evel-just emaint o kelenn ar galleg e-giz ma vez kaozeet en o bro orin ha n'eo ket an hini a vez implijet en Akadiana betek-hen. N'eo ket ur souezh neuze ne vefe ket bet gwallefedus an diviz-se evit stourm ouzh diskar ar yezh er c'hornad. Divizet ez eus bet gant lod stourmerien ar yezh digeriñ skolioù oc'h ober gant ar soubidigezh, evel ar skolioù Diwan e Breizh, hag ez eus hiziv an deiz ouzhpenn 3000 a vugale o teskiñ eno danvezioù liesseurt e galleg, yezh o zud kozh evit ar braz eus ar re-mañ, ha n'eo ket hini o zud a zo bet desavet dreist-holl e saozneg.

Daoust ma'z eo deut da vezañ truezus stad ar galleg en Akadiana, eo chomet kreñv ar spered bro enni. Banniel ar Gadjined a vez spurmantet o stlakal e meur a lec'h ha lenn a reer ar ger "Kadian" en anv nouspet stal pe embregerezh. Un emsav a zo o tifenn ar yezh evel e Breizh, met kalz brokusoc'h eo ar Stad en e geñver (hag ivez bro C'hall). Evel amañ e kresk abaoe derou ar bloavezhioù 1990 preder ar re

→

Akadiana *(suite de la page 15)*

yaouank gant o gwrizioù. Ne veskont mui skeudenn ar galleg gant hini dienez an amzer gozh. Miliadoù anezho a vez o studiañ ar yezh er c'hentelioù noz evit ober un implij anezhi. Ur c'haner evel Zachary Richard a oa bet brudetoc'h e bro C'hall hag e Kebek er bloavezhioù 1970 abalamour d'e youl stourm evit ar sevenadur kadjin a feuke betek re e genvroidi. Emañ bremañ o tastum brud a-benn ar fin war e zouar orin.

Soñjal a ra da lod eo tonket implij ar galleg da vont da get dizale e Louiziana. En em gavet on gant un den oc'h embann ar c'hontrol. Danevelliñ a ra gant fent penaos e kendalc'he pa oa bihan da respont e galleg d'e vistri daoust d'an taolioù a gouezhe feuls war e benn, ur penn graet gant brikennoù gouez dezhañ. Tennañ a reas diwezhatoc'h ur gounid dic'hortoz diouzh abeg kastizoù e vugaleaj. En em lakaat a reas da bediñ e galleg war-lerc'h un emgann start e Viet-Nam. Klevet e voe gant un ofiser ha kaset kerkent gantañ da ziwall prizonidi vrezel pa oa e-touesk ar re-se ur bern gallegerien disaozneg. Soñjal a ra dezhañ bremañ eo chomet bev adrugarez da-se rak kaset e voe nepell war-lerc'h e rejimant war un talbenn lec'h ma voe falc'het kalz eus e gamaladed.

Paol AR MEUR

Galleg Louiziana buan hag aes.

Espérer : Gortoz. Elle est après l'espérer : Emañ hi ouzh e c'hortoz.
Grouiller : Kerzhout, Pourmen.
Désirer : Gortoz.
Souhaiter : C'hoantaat.
Assizez-vous dessus la chaise : Taolit o pouez war ar gador.
Connaître : Gouzout.
Catin : Merc'hodenn, merc'h.
Faire l'amour : Ober al lez.
Voltiger dedans le ciel : Nijal en oabl.
L'homme des taxes : An tailhanter.
Moi je ne vois rien : Ne welan netra.
Quitter : Lezel.
User : Implij.
Tu : Te, met ivez alies C'hwi.
Vous autres : C'hwi.
Lâche pas la patate : Arabat diskregin diouti.
Barrer la porte à clé : Prennan an nor.
Char : Karr-tan.
Chevrettes : Chifretez.
Une femme bien installée : Ur vaouez tev.
Aller se graisser les jarrets : Mont da zañsal.
Ça peut faire : Mont a ra mat.
Se choquer : Lonkan a-zevri.
Avoir un pouce dans la bouche et l'autre dans le derrière : Labourat goustadik.
Rester debout comme un poteau fanal : Chom dinerzh.
Asteur : Bremañ.
Mouiller : Ober glav.
Jongler : Prederiañ.
C'est plein cassé : Distrujet eo bet pep tra.
Piastres : Dollaroù.
Deteller la charrue au milieu du marais : Chom hep echuiñ ul labour kroget.
Ma fell deoc'h deskiñ muioc'h, kit d'ober ur staj war ar maez er c'hornad-se...

Ar bed dre ar brezhoneg

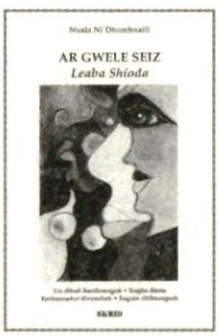
Kenderc'hel a ra **Preder** da embann levrioù skiantel. Goude, da skouer, geriadurioù diwar-benn ar Bredelfennerezh, an Armezh, ar C'henwerzh hag an Arc'hant, ar Stlenneg, ar Gorfadurezh, setu **Geriadur ar Mediaoù**. Ur pikol levr, 360 pajenn. Un astenn eus levr Pascal Le Moal, **Lexique Cinéma-Vidéo, Français-Anglais/Anglais-Français** (8000 termen).

Harpet e vo an dud, dedennet gant an danvez-se gant ur "menegva brezhonek" hag "ur menegva saoznek".

Un tamm mat a labour evit Guy Etienne hag e skipailh.

✦

Disheñvel-tre al levr **Ar gwele seiz**. Un dibab barzhonegoù, un embannadur divyezhek : gouezeleg ha brezhoneg. Barzhonegoù savet gant Nuala Ni Dhomhnaill ? Ur varzhez veur e bed al lennegezh iwerzhonek. Ganet e 1952



e Bro-Saoz, met kaset da bemp bloaz da Gaeltacht Ciarrai (Kerry), graet studioù e Corcaigh (Cork) elec'h ma oa bet levezonet gant Sean O Riordain. Ar barzhonegoù a zo bet troet gant Herve ar Bihan, Alan Botrel, Gwendal Denez, gant skoazell Art. J. Hughes. Tu 'zo da c'houzout piv en deus troet pep barzhoneg. Ar rakskrid gant A.J. Hughes eus Skol-Veur Ulster, Belfast.

Daoust da vezañ stag a-wechoù ouzh hengoun pobl Iwerzhon ar barzhonegoù a ro ur skeudenn disheñvel : gwerzhennoù dieub, gant temoù nevez hag un doare personel. Gant trivliadoù ar vaouez : plac'h, mamm ha gwreg.

✦

Setu troet diwar ar galleg romant brudet Alain Fournier, **"Le Grand Meaulnes"**. Lakaet eo bet e brezhoneg gant Yann-Ber Thomin, Aotrou Maer Landerne ! **"Meaulnes Veur"**. En e "rag-gér" en deus displeget deomp perak eo bet savet al labour-se gantañ. Kentoc'h ur gontadenn, ur vojenn, tost awalc'h ouzh spered lennegezh hor bro. Emezañ. Hag ivez abalamour da blanedenn skrijus an oberour (1886-22 a viz Gwengolo 1914, en Eparges, war an talbenn) : **"Letanant ma oa, e penn kenta ar brezel, e oa deredet gant e skipailh, goude beza klevet eun dennadeg. Diskoachet e oa bet eun ospital-brezel alaman war ar mêz gand eur strollad soudarded hall ha lahet e oe bet ganto an oll hloazidi. Klevet e oa bet ivez an dennadeg gant an Alamanted a oa bet kelhiet ar Hallaoued ganto ha fuzuillet an oll anezo heb klask gouzoud petra a oa en em gavet."**



Yezh Y.B. Thomin a zo plijus da lenn. Kuzuliet eo bet gant Andreo ar Merser ha Charlez ar Gall.

Adkavet e vo ganimp evel-se oberenn iskis Alain Fournier en hor yezh !

✦

Ret eo deomp menegiñ ivez levr Langleiz (Xavier de Langlais), adembannet gant **Mouladuriuù Hor Yezh**, evit 25 vet deiz-ha-bloaz marv Langleiz, **"Enez ar rod"**. Gant adembannadur skeudennoù an oberour. Skeudennoù bravtre.



Al levr-mañ a oa bet moulet e galleg, "L'Ile sous cloche", da gentañ gant Denoël (1965), hag ivez warlene. Skrivet e-pad ar brezel diwezhañ e vo kavet alies ul levr, koulskoude, tost-awalc'h ouzh hor c'hudennoù. Kudennoù mabden.

Skoazellet e vo al lennerien gant ul listenn "gerioù gwenedek nebeut anavezet".

Glaoda MILLOUR

Pascal le Moal, Guy Etienne, **Geriadur ar Mediaoù**, 360 p., 145 L., **Preder,** 13 Park Maen Meur, 29700 Plomeilh.

Nuala Ni Dhomhnaill, **Ar gwele seiz**, 157 p., 70 L., **Skrid, Mouladurioù Hor Yezh**.

Alain Fournier, **Meaulnes Veur** (tr. Yann-Ber Thomin), 250 p., 100 L., **Ar Skol Vrezhoneg. Emgleo Breiz.**

Langleiz, **Enez ar rod**, 310 p., 140 L., **Mouladurioù Hor Yezh**.

Dav eo bezañ fur, tudoù !

Hervez tud' zo he defe an U.D.B. plom en he revr. Hervezo ne vefe mui netra da c'hortoz digant hor strollad, gwerzhet evel ma ouzer (met n'em eus gwelet c'hoazh ar milionoù resevet diganto !) da strolladoù an tu kleiz gall ! Ha petra c'hoazh ? Emañ an U.D.B. war ar renk evit ar votadegoù-kanton. N'eo ket evit ar wech kentañ. Abaoe ma'z eo bet krouet emañ an U.D.B. war an dachenn pa'z eus votadegoù. Met er wechmañ eo disheñvel an traoù. Bez e vo muioc'h eget hanter-kant danvez-kuzulier war ar renk : 19 e Bro-Naoned, evit diskouez da vat emañ ar vro-se e Breizh, 13 e departamant Pen-ar-Bed, 8 er Mor-bihan, 6 en Aodoù-an-Arvor ha 5 e Bro-Roazhon.

Diaes e vo sur-a-walc'h da unan deusouto da vezañ dilennet. Met e-giz-se e vo tizhet ur bern tud dija gant paperoù-kabaliñ hon danvez-kuzulierien, e-giz-se e vo graet bruderezh evit hor menozioù, war-du emrenerezh Breizh. Marteze, un deiz bennak e vo tu kinnig tud e pep kanton e Breizh abezh hag e giz-se e vo tizhet an holl voterien.

Hag en eil dro ? A responto sur a-walc'h hon aostoled vat, boaz da skopat war hor strollad. E lec'hioù 'zo, e-lec'h m'emaomp war listennoù a unvaniezh gant strolladoù an tu kleiz gall e vo diaes a-walc'h chom hep gervel da vouezhiañ evit ar strolladoù-se da vare eil tro ar votadegoù-kanton. Met e kantonioù all, e-lec'h n'emaomp war listenn ebet, e c'hellimp hen ober.

Ha pelec'h emañ ar strolladoù breizhek all ? Pelec'h emañ o danvez-kuzulierien ? Ne vo ket kalz deusouto. Unan a vo d'an nebeutan, e-barzh unan eus kantonioù Brest, kinniget gant «Emgann» ; dudius e vo evit an holl gouzout disorc'hoù ar votadegoù er c'horn-se. Met piv eo an enebour pennañ evit danvez-kuzulier «Emgann» : ar strolladoù gall pe ur strollad breizhek all ?

Gant an hevelep abostoled vat e vo lavaret neuze : ya, met gant ar strolladoù an tu kleiz gall emaoc'h war ar renk evit ar votadegoù-kér. Gwir eo e meur a lec'h ha n'eo ket nevez. Alies a-walc'h e vez gwelloc'h ober kement-se evit stankañ an hent d'an tu dehou n'eus netra vat da chortoz digantañ. E-giz-se e vez kavet tud eus an U.D.B. war listennoù a unvaniezh : e Naoned, e Roazhon, e Sant Malou, en Oriant, e Douarnenez da skouer.

Met n'o deus ket hon abostoled komprenet emañ an traoù o cheñch, zoken e barzh an U.D.B.. E lec'hioù 'zo ez eus tud eus hor strollad war listennoù breizhek distag diouzh ar strolladoù gall : e Gwened, e Karaes hag e Redon. E lec'hioù all (ha nevesoc'h eo an dra-se) e vo listennoù breizhek distag savet ha renet gant tud eus an U.D.B. : e Gwengamp hag e Sant Nazer. Seurt listennoù a zo ivez e parrezioù war ar maez, e-lec'h ma c'hell ar voterien diverkañ anvioù ha lakaat anvioù all : e Sant Hern hag e Poullaouen.

Skuizh on aet ganeoc'h , abostoled vat ! En ho touez e vez kavet tud n'emaint ket en ur strollad politikel met na baouezont ket d'ober politikerezh, tud oc'h ober politikerezh war un dachenn lec'hel hag o chorn hep pledin gant kudennoù hollek Breizh, tu oc'h en em guzhat a-dreñv ur stourm sevenadurel evit ober politikerezh pe evit chom hep hen ober, tud o dentoù hir a vez krouet ganto o strolladig lec'hel hag eveljust a vez tufet ganto war ar strolladoù politikel. Dav eo bezañ fur a-wechoù, tudoù, ha mont e-barzh ur strolladoù breizhek demokratel. Eveljust ez eus plas evidoc'h e-barzh an U.D.B., maz oc'h prest da stagañ ganti ! Seul niverusoc'h, seul efedusoc'h e vimp !

Y.J.

●

Cet article fait le point sur la croissance des candidatures présentées par l'UDB aux cantonales : plus de cinquante ! Sont aussi évoquées les candidatures UDB aux municipales, soit sur des listes de l'union de la gauche, soit sur des listes bretonnes alternatives que l'UDB emmène parfois, soit que des candidats UDB postulent au poste de maire. Face à ce dynanisme, l'auteur estime qu'il est temps de rejoindre le principal parti breton.

An Distro da Vro-Skos



Nevez zo en deus embannet tiembann An Here ul levr kaer evit ar vugale: "An distro da Vro-Skos", treset gant Gilles Vaillant ha lakaet e brezhoneg gant Claudie Motais. Dre ma vez kavet ennañ skridoù berr ha tresadennoù e-leizh e c'heller soñjal e plijo da vugale 7-9 vloaz... ha d'ar re all.

Ar stumm roet d'al levr, an doare maketenniñ ha livioù flamm ar golo eo a sacho da gentañ evezh al lennnerien vihan. Setu roet dezho ar c'hoant digeriñ anezhañ.

Un doare kinnig nevez

War ur bajenn e kaver an dresadenn ha war eben, a-dal, ar skrid. Hemañ a vez kinniget en un doare modern-tre, disheñvel-tre eus ar pezh a vez kavet peurliesañ e levrioù a seurt-se. Dezhi da vezañ nevez n'eo ket dilennus avat, pell alese. Lakaet eo bet ar skrid war ur foñs gwenn evit aesaat al lenn. War a seblant eo bet diwallet a-fed hirder skrid ha ment al lizherennoù evit ma vefe plijet al lennerien yaouank gant an oberenn. Ha n'eo ket soñjoù an harozez, lakaet etre krochedigoù, ur skoilh war hent ar blijadur o lenn. Simpl eo an tresadennoù, un doare ludresadenn dezho, betek direnkañ ar re a blij dezho al linennoù eeun hag ar resisadurioù. Ar re all a gavo en tresadennoù taolenn ur gontadenn vrav, skeudennet en un doare a zo eus ar c'hiz.

Un danvez a blij

Un istor faltaziek eo, eus ar seurt a blij peuvuiañ d'ar re vihan. Daoust da se eo lec'hiet e doare ma c'hell pep bugel en em adkavout: ar ger, ar skol... Kontañ a ra troioù-kaer ur plac'h vihan anvet Kloe a zizolo en he c'hibellad un euzhvil anvet Bloup. Dont a reont da vezañ mignoned met Bloup n'eo ket degemeret mat gant an dud. Pa zizolo emañ Bloup o tont eus Bro-Skos e lak Kloe en he fenn kas he mignon du-se dre garr-nij. Ur wech du-se e kavo Bloup mignoned, pe ur vignonez d'an nebeutañ. Daoust ma kompren ar vugale vihan ne c'hell ket an istor-mañ bezañ gwir e plijo dezho, na pa ve evit klask gouzout penaos e echuo.

Kentelius eo an istor war meur a dachenn peogwir e c'hello ar bugel deskiñ traoù war sevenadur Bro-Skos: ar biniou bras, al Loch Ness, an askol arouez ar vro, ar c'hastilli, al lennoù, an deñved, dilhad ar skosis... hag an amzer. Setu ul levr dedennus, dezhañ ar pal kentañ kontañ un istor vrav a blijo sur d'an holl lennerien vihan.

L.D.

Ofis ar brezhoneg
Office de la langue bretonne

Emañ TermBret, kreizenn dermenadurezh Ofis ar brezhoneg, o vont da reiñ lañs da dri bodad-labour e deroù 2001: bronneged Europa, geriaoueg ar stalioù, geriaoueg ar media. Labouret hoc'h eus war unan eus an tachennoù-se ? Barrek oc'h war unan eus an tachennoù-se dre ho micher ? Digor eo bodadoù TermBret d'an holl vrezhonegerien prest da reiñ un tamm amzer ha gouest da zegas skiantprenet war dachenn pe dachenn. N'oc'h ket c'hoazh ezel eus Ofis ar brezhoneg ? Kasit buan un tamm lizher da reiñ da c'houzout oc'h dedennet gant bodadoù-labour TermBret ha deuit da greskiñ niver izili ar bodadoù. A-stroll e savimp un dazont d'hor yezh.

TermBret, Ofis ar brezhoneg,
10 straed Naonediz
35000 Roazhon.
Pgz 02 23 44 04 37.
(ofisr.bzh@wanadoo.fr)

●

Le service de terminologie de l'Office du breton recrute des compétences pour trois de ses commissions de travail : commerces, media et mammifères d'Europe.

Conférence des nations sans état d'Europe (CONSEU)

La IV[e] CONSEU s'est réunie à Barcelone du 19 au 21 janvier dernier. De nombreux peuples d'Europe étaient représentés. Le but de cette conférence était d'envisager la prise en compte des peuples et nations sans état dans les institutions européennes.

Ce qu'est la CONSEU

Afin de permettre des rencontres entre les partis, mouvements et associations des peuples marginalisés d'Europe, ou non reconnus comme tels, a été créée au début des années 1980 la Conférence des nations sans état d'Europe permanente. La CONSEU s'est réunie en 1986, et lors de cette première session a étudié les aspects communs caractérisant la situation des nations sans état au sein de l'Europe. Lors des trois sessions qu'a tenues la CONSEU en 1986, 1989, et 1998, les participants ont défendu le principe selon lequel il faut approfondir le sens des droits de l'Homme pour donner à tous les citoyens et à tous les peuples la juste place qui leur revient dans la société européenne.



D.R.

Yves Jardin représentait l'UDB à la IV[e] Conseu de Barcelone.

Dans cette perspective, un des résultats de la CONSEU a été la rédaction d'une Déclaration universelle des droits collectifs des peuples, approuvée en 1990, et proclamée publiquement en avril 1999. Cette déclaration entend compléter la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 mettant l'accent sur les droits individuels. Le but de la CONSEU est aussi de faire en sorte que l'Europe soit plus fidèle à l'identité plurielle qui la définit et assume les droits humains de façon individuelle et collective, au nom du slogan «Non à l'Europe fermée des états, oui à l'Europe ouverte des peuples et des nations».

Les buts de la IV[e] CONSEU

Cette IVe CONSEU a réuni environ une centaine de participants, représentant souvent des associations civiques, syndicales ou politiques.

De nombreux peuples d'Europe étaient représentés : Corses, Catalans, Basques, Galiciens, Ecossais, Bretons, Flamands, Slovènes.

Il y avait parmi les participants, des représentants d'organisations indépendantistes ou d'autres plutôt autonomistes. Plusieurs partis de l'Alliance libre européenn - Parti démocratique des peuples d'Europe étaient représentés : E.R.C., Eusko Alkartasuna, S.N.P., Plaid Cymru, Volksunie, Parti sarde d'Action et bien sûr l'U.D.B..

Le thème central de la IVe CONSEU était la Constitution européenne : que peuvent apporter les nations sans état à la rédaction de celle-ci et comment faire en sorte que cette constitution, qui reste à rédiger, prenne en compte les droits de l'Homme, individuels et collectifs ?

Des exposés généraux ont ouvert la conférence, sur les propositions institutionnelles déjà présentées, sur les résultats de la Conférence intergouvernementale de Nice, en décembre 99. Actuellement le traité de Maastricht créant l'Union européenne est considéré comme une forme de constitution. Le Parlement européen a, à plusieurs reprises, dénoncé le manque de transparence des institutions européennes, que la conférence de Nice n'a pas été capable de modifier de façon substantielle. La déclaration du Comité des régions d'octobre 2000 demandant une mise à plat concernant les nations sans état et les institutions locales et régionales n'a pas été publiée.

Le projet de l'Intergroupe des nations sans état au Parlement européen (rassemblant des députés de 22 partis politiques), et qui s'est réuni à Saint Jacques de Compostelle juste avant la CONSEU ont été rappelées : faire des propositions alternatives au Parlement européen, pour une Europe de diversité nationale et culturelle, dans la perspective de la réforme des traités décidée à Nice et prévue pour 2004.

Après ces exposés, les participants ont pu brièvement présenter les positions de leur organisation. Au nom de l'U D.B., j'ai rappelé la situation en Bretagne, les buts de notre parti et fait état des principaux points de la Déclaration de Bruxelles sur les nations et les régions d'Europe dans le gouvernement de l'Europe, adoptée par l'A.L.E. - P.D.P.E. le 9 novembre dernier et dont le texte complet a été remis aux participants.

Yves JARDIN

«YA e OC» Pied de nez à la république jacobine

Le 30 décembre dernier, il s'est passé quelque chose de rare à l'Hôtel de ville de Guitalens, petite bourgade aux confins de l'Albigeois et du Lauragais. Ce jour-là, notre ami Joan Tomàs, élu du Partit occitan – et comme tel, officier de l'état civil – maria un autre membre du Partit occitan, Danièl Rifà. Celui-ci épousait Réjane Binet, une aimable et charmante Bretonne. Aussi lors de l'acte officiel du mariage, prononcé en occitan, ce fut un « ya » breton e un « oc » occitan qui se firent écho.

Précédemment, il y avait eu des mariages où les promis répondaient en occitan, en basque, en breton ou dans une autre langue européenne combattue par le jacobinisme ; cependant, c'est probablement la première fois dans l'histoire de la République que



Photo "Occitania"

Une cérémonie de mariage sympathique sous les couleurs bretonnes et occitanes.

deux citoyens décidaient de s'unir chacun dans sa langue qui, ni l'une ni l'autre n'était mentionnée à l'article 2 de la Constitution.

Un mariage mixte et fier de l'être. La cérémonie se déroula dans une mairie ornée des drapeaux nationaux breton et occitan. Une hérésie de plus et un affront supplémentaire à la république assimilationniste. Un acte iconoclaste à faire tomber raide tous les jacobins de tout calibre.

Pour nous, ce mariage a été surtout un acte de résistance accompli dans la joie et la bonne humeur.

Les rédactions du « Peuple Breton » et d'«Occitania» souhaitent tout le bonheur du monde à nos deux résistants…

Sèrgi VIAULE

GROS PLAN SUR LA FRANÇAFRIQUE

Début mars, les relations franco-africaines vont se réchauffer. A Paris, un procès d'un autre âge va tenir la vedette. Trois chefs d'états africains, Bongo du Gabon, Déby du Tchad, et Nguesso du Congo, traînent au tribunal un journaliste français, François Xavier Verschave, président de l'association "Survie"[1], spécialiste des problèmes africains.

L'an passé celui-ci a écrit un ouvrage intitulé "Noir silence"[2], dans lequel il démonte, preuves multiples à l'appui, le fonctionnement du système "françafrique". L'affaire Elf, avec son prolongement ougandais, a, depuis, éclaté au grand jour et le grand public connaît un peu mieux ces mécanismes néocolonialistes. Mais le pétrole d'Omar Bongo n'en est pas le seul moteur.

Hévéa, coton, tabac, cacao, uranium, diamants, transport, construction : le pactole africain se conjugue en de multiples secteurs. De grandes sociétés françaises se sont créées des empires économiques en achetant des dirigeants africains ainsi que leurs familles. Ceux-ci, en retour, leur accordent tous les passe-droits permettant d'asseoir des monopoles au détriment des sociétés locales.

Plus les affaires sont florissantes, plus les peuples africains sombrent dans la misère. Le trafic d'armes vient couronner l'édifice en confortant par la force cette razzia économique. Les révoltes locales, trop facilement qualifiées d'ethniques ou de tribales, se transforment vite en génocides.

Lèse majesté

Ces trois chefs d'État ont choisi Maître Vergès pour avocat. Le défenseur de Papon a exhumé pour l'occasion une vieille loi datant de 1891 (article 36 du Code Pénal), héritée de l'Ancien Régime : l'injure à chef d'Etat, anciennement appelée "crime de lèse majesté". Alors qu'une plainte en diffamation permet à la partie adverse d'apporter ses preuves, cette loi, utilisée la dernière fois pendant la guerre d'Algérie, ne permet aucune discussion sur le fond. Milosevic ou Pinochet auraient pu, en recourant à une telle astuce juridique, faire condamner tous les journalistes rapportant leurs exactions. Ces trois chefs d'État, loin d'être "blanc comme nègre"[3], vont tenter d'exporter chez nous l'arbitraire qu'ils pratiquent chez eux.



Gildas Chaussebœuf©

Bretagnafric

Parmi les sociétés mises en avant par F.X. Verschave on retrouve bien entendu le trio Elf, Vivendi, Bouygues, mais aussi Vincent Bolloré, "Breton du 16e arrondissement" qui adore domicilier ses nombreuses sociétés dans le Sud Finistère en leur donnant des noms bretons aux consonances très poétiques. Au total : 70 sociétés implantées dans 35 pays africains. La forêt guinéo-congolaise par exemple lui doit son total saccage par l'entremise de la "Forestière de Campo" ravitaillant les bateaux de la Delmas, une autre de ses filiales. Le cas Bolloré est si fourni que l'association "Survie" lui consacre un dossier entier : "Bolloré, monopoles services compris"[4] en y détaillant au passage ses amitiés hétéroclites (de Madelin à Rocard).

Au-delà du cas Bolloré, les Bretons sont bien évidemment concernés par tout ce qui touche à l'Afrique. Une page peu glorieuse du commerce international s'y est écrite jadis, faisant la fortune d'armateurs nantais peu scrupuleux. Ce retour à une économie de négriers ne peut que nous choquer. Les quelques mots écrits en breton au fronton d'un empire, loin de valoir circonstance atténuante, ne font qu'ajouter au sordide.

Jean KERGRIST

1 - 57 avenue du Maine, 75004 Paris.

2 - Editions Les Arènes, 598 pages, 145 F.

3 - Titre d'un récent interview laborieux d'Omar Bongo, éditions Grasset, 310 pages, 126 F.

4 - Dossier noir, n° 15.



Yves Coriou.

Laurent-Désiré Kabila est mort !


MAMAN! IL M'A MIS LA MAIN AUX FESSES!!
IL EST ENCORE PIRE QUE COHN-BENDIT!
NONO

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle

A coté des groupes associatifs, des sociétés commerciales et des administrations, Internet est aussi un formidable moyen d'expression pour de simples individus. Sur le réseau mondial ce sont des millions de sites, qui sont ainsi consacrés à tous les sujets possibles. Parmi ces thèmes, la Bretagne est bien entendu représentée.

Toute la chanson bretonne ➢

Pierre Quentel a réalisé un recueil très complet de chants traditionnels bretons. Plus de 400 morceaux sont disponibles, avec leurs paroles, leur partition musicale et quelques informations. On peut également écouter les airs, par le moyen d'une interface en format "midi".

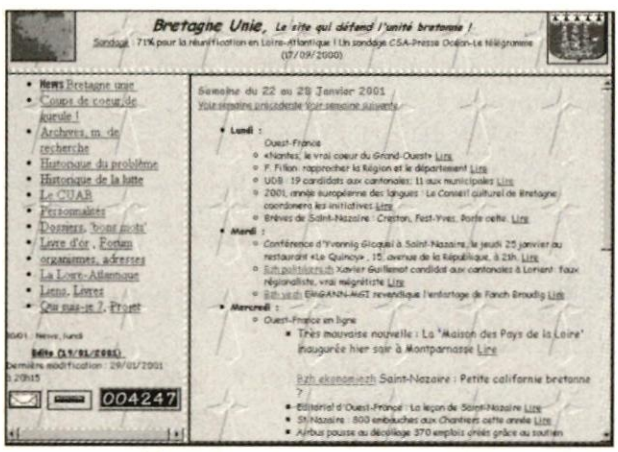
Les chants sont classés par genre (gwerz, kan ha diskan, pour enfants..) par dialecte (KLT ou vannetais), ou encore par recueil (livres ou disques).

Une bibliographie détaillée est donnée pour la douzaine de principaux livres de chants, depuis le "Barzaz Breiz" de 1839 au "Kanomp uhel" de 1997.



Avec le petit exposé sur la prononciation du breton, disponible en format "Real Player", et un outil à télécharger pour jouer les partitions musicales, ce sont les techniques d'animations les plus avancées qui sont ici utilisées pour faire de ce site l'un des plus riches qui soient.

htt p ://perso.wanadoo.fr/per.kentel/



La défense de l'unité ➢

Hervé, de Pornichet, se consacre ici à la défense de l'unité de la Bretagne, par un service d'informations et d'échanges sur le sujet de la réunification administrative.

Alors que la mise à jour d'un site internet constitue souvent un redoutable écueil, Hervé réussit la prouesse de fournir une chronique hebdomadaire rassemblant les dernières informations en rapport avec la Bretagne unie.

La gestion d'un forum ouvert aux débats, et la diffusion par une liste de messagerie (bzh5@yahoo.fr) ne sont pas les moindres éléments de l'énorme travail réalisé ici.

http://bretagne.unie.free.fr

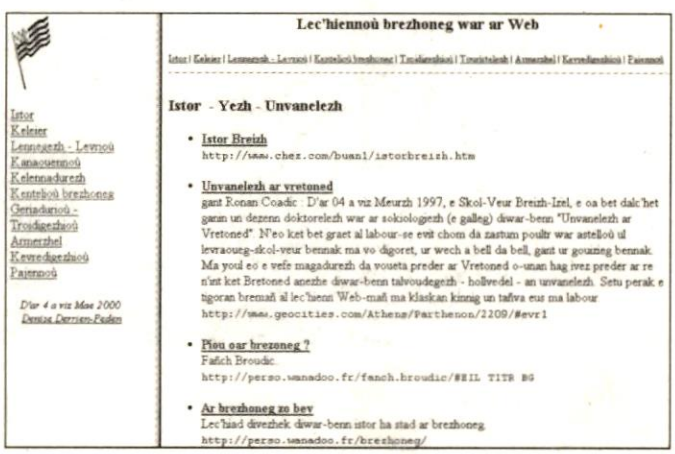
Les pages en breton sur l'internet ➢

E brezhoneg penn da benn, une liste assez complète de liens vers des pages en breton nous est proposée par Denise Derrien.

L'ensemble est classé par rubriques : littérature, enseignement, associations..., dans une présentation très sobre, ou les seules concessions graphiques sont un petit gwenn-ha-du et un logo "nevez".

A la différence du site précédent, on pourra regretter la date déjà ancienne de la dernière mise à jour, en attendant avec impatience la prochaine livraison des nouveautés.

http://webbo.enst-bretagne.fr/~derrien/bzhg.html



« Les filles de la sardine », un film de Marie Hélia

Les filles de la sardine, ce sont les ouvrières de l'usine Chancerelle de Douarnenez, une des trois conserveries qui subsistent dans cette ville, et qui en font une capitale, sinon la capitale, en France, de l'industrie de la conserve de poisson.

Elles sont environ trois cents ouvrières en production dont un cinquième d'intérimaires. Pourtant les camions de l'usine W. Chancerelle portent comme inscription « A Douarnenez depuis 1853, c'est nous les gars de la sardine ». Aussi n'est-il pas étonnant, qu'au moins au moment du tournage du film, l'inscription ait été corrigée en remplaçant « les gars » par « les filles ».



Paris-Brest Proiduction.

Les filles de la sardine. Le film est sélectionné au 13e festival du Cinéma du réel, à Beaubourg, du 9 au 18 mars.

Marie Hélia nous fait découvrir dans son film la vie des ouvrières. D'origine douarneniste, issue d'une famille de marins, et en tant que femme, il lui revenait bien sûr d'aller à la rencontre des filles de la sardine. Et cela d'autant plus qu'elle a déjà évoqué dans un documentaire antérieur, *« L'Usine Rouge »* (1989), la vie et les luttes des ouvrières d'usine douarnenistes dans les années vingt. Dans *« An Enez du »* (1994), film de fiction bilingue, tourné à Douarnenez, elle avait parlé de la crise de la pêche et de la casse des bateaux.

Dans les *« Filles de la sardine »*, elle aborde la réalité d'aujourd'hui, ce qui, en soi, est réconfortant après tant de films bretons tournés vers le passé et le patrimoine.

Ce film a été tourné en l'espace de quelques semaines, par une équipe légère, avec Henry Puizillout, ingénieur du son, bien connu en Bretagne. Des huit heures et demie de « rushs » tournés, Marie Helia a tiré un film d'environ cinquante minutes.

« Les filles de la sardine » montre le travail, et évoque la vie des ouvrières qui ont entre 22 et 62 ans. L'on y voit le début de la journée, avec l'arrivée à l'usine, le démarrage des chaînes, les différents aspects du travail. Après une coupure au milieu du film, par un mariage présenté de façon silencieuse ou presque, sont montrées les réunions syndicales, l'entrée puis la sortie des délégués du personnel au comité d'entreprise. Quelques ouvrières réunies entre elles parlent de leur condition, de leurs aspirations, voire de leurs craintes. Déjà au début du film, elles évoquaient leurs débuts dans l'usine ou des relations entre elles au travail. Presque rien de l'usine ne nous est caché, si ce n'est le déroulement du comité d'entreprise.

Le film n'est jamais monotone ou ennuyeux. Les réponses aux questions, souvent filmées en gros plan dans la première partie du film, alternent avec des plans plus larges montrant des groupes et les chaînes de travail. Contrairement à certains documentaires où l'on n'arrête pas de parler, des temps de répit viennent s'intercaler entre les réponses des ouvrières, non pas avec des temps de silence, mais avec le bruit qui règne toute la journée dans l'usine. Les scènes filmées à l'intérieur de l'entreprise sont entrecoupées de scènes tournées en d'autres endroits, parfois en extérieur. La vision de groupe s'oppose aux témoignages individuels d'une jeune ouvrière intérimaire qui servent en quelque sorte de fil conducteur au film.

Un passage de *« L'Usine rouge »* est inséré dans *« Les Filles de la sardine »* qui aujourd'hui n'ont pas la combativité de leurs aînées et qui ne sont pas prêtes à manifester dans la rue, sauf en cas de diminution de salaire. Dans l'ensemble, même si l'on peut se demander s'il n'y a pas, dans leur propos, une part d'autocensure, elles sont plutôt contentes de leur sort, même si une inquiétude sourde, voire une certaine résignation se font parfois sentir. On peut le déplorer, mais c'est une réalité qu'il faut savoir respecter. Elle est aussi le résultat d'une ambiance générale, marquée par la désyndicalisation (une trentaine seulement de personnes sont syndiquées), par un individualisme croissant, par l'absence de réaction après avoir obtenu les 35 heures qui permettent aux ouvrières d'avoir davantage de temps libre. Pourtant l'engagement garde toute son importance, comme l'estime le seul homme qui s'exprime, représentant syndical. Les relations avec la direction ne sont nullement conflictuelles, mais les mêmes demandes doivent être plusieurs fois renouvelées avant d'être entendues...

Ce sont là des réalités qui sont aussi celles du peuple breton d'aujourd'hui et qu'il nous faut savoir intégrer en tant que militants bretons.

Le film tourné en 35 mm, ce qui est devenu rare, est produit par Olivier Bourbeillon. Il est disponible en cassette V. H. S. auprès de Paris-Brest Productions, Grand Large Quai de La Douane, 29200 Brest.

Y.J.

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque minimum de 150 francs.

France 3 Ouest



TV BREIZH

Skrivañ ar C'Hantved

PORTRAITS D'ÉCRIVAINS DE LANGUE BRETONNE

« Skrivañ ar c'hantved », tel est le titre d'une série de portraits d'écrivains de langue bretonne du XX[e] siècle, réalisée en breton par Kalanna Productions et FR3 Ouest.

Ces documentaires de 26 minutes chacun, entièrement en langue bretonne, sont diffusés à 11 h 45 chaque dimanche depuis le 18 février dans le cadre de l'émission « Red an amzer » de France 3 Ouest. Lorsque paraîtra ce PB les portraits de Tanguy Malmanche (par Michel Treguer) et de Yann-Ber-Kalloc'h (par Roland Michon) auront déjà été programmés.



Skeudenn Mondial Photo.

Youenn Drezen.

En mars, trois rendez-vous : le 4 et le 11 mars, les deux parties du film « Roparz Hemon » de Soazig Daniellon (voir Peuple Breton n° 439).

Cette retransmission sera bien utile pour un film dont on parla beaucoup à sa création.

Le 18 mars, c'est le « Youenn Drezen » de Marie Kermarrec qu'il nous sera donné de découvrir, en inédit. En attendant P.Jakez Hélias, Angéla Duval, Per Denez, trois autres sujets en préparation. La série a comme conseiller littéraire Francis Favereau. ■

TV BREIZ SE MOBILISE POUR LES ELECTIONS DE MARS

A l'occasion des élections municipales et cantonales, la chaîne bretonne – en partenariat avec «Le Télégramme» – se mobilise pour couvrir les élections en Bretagne.

● Débats préélectoraux

Entre le 28 février et le 9 mars, Lionel Buanic animera tous les soirs, toujours avec un journaliste du Télégramme, un débat de 26 minutes avec les différents candidats d'une même ville. Les villes sélectionnées sont Rennes, Saint-Nazaire, Douarnenez, Auray et Saint-Brieuc. Les candidatures de deux cantonales en Loire-Atlantique et en Ile-et-Vilaine seront aussi évoquées.

● Soirées électorales

TV Breizh et «Le Télégramme» unissent leurs moyens pour présenter deux soirées électorales spéciales les 11 et 18 mars. En direct et en duplex avec le siège du «Télégramme» et les studios de TV Breizh, la soirée du 11 nous permettra, entre autres, d'entendre le porte-parole de l'UDB, Kristian Guyonvarc'h.



D.R.

K. Guyonvarc'h

Un jour avec... ou la passion



Photo Gérard Prudor/Musée de Bretagne

Y.C. Veillard

Faut-il présenter, Jean-Yves Veillard dans ces colonnes ? Yann-Cheun Veillard, comme nous sommes nombreux à l'appeler, a été un des fondateurs de l'UDB en janvier 1964. D'entrée, il eût d'importantes fonctions, notamment au Comité directeur (on ne disait pas Bureau politique, dans les débuts). Il a été aussi le directeur du "Peuple Breton" de l'origine au numéro 91 : ce n'est pas rien ! Sa carrière professionnelle est aussi connue puisque, depuis un tiers de siècle, Yann-Cheun incarne le Musée de Bretagne à Rennes. C'est à lui que nous nous adressons aujourd'hui.

La rédaction du P. B.

Y.C. Veillard, tu viens de quitter la direction du musée de Bretagne après 30 années de direction. Un fameux bail !

Oui, un peu en contradiction avec l'idée de la mobilité géographique et/ou professionnelle défendue par certains. Je me souviens du regard complice échangé avec mon collègue Jean-Jacques Bertaux, alors conservateur du musée de Normandie, à l'écoute des propos d'un haut fonctionnaire de la Direction des collectivités territoriales vantant cette mobilité... Le hasard voulait qu'il eût en face de lui deux cas de longue stabilité... Mais l'essentiel n'est-il pas de « bouger » dans sa tête ?

Quand tu entres, en 1967, dans la maison, tu étais en même temps directeur du « Peuple Breton ». Ton militantisme UDB ne t'a pas gêné dans ta carrière ?

Non, d'une part parce que ma démarche professionnelle a tenté d'être celle d'un historien, et que j'ai privilégié pour l'écriture des programmes d'exposition le travail collectif avec des comités scientifiques composés d'universitaires, de chercheurs choisis d'abord pour leur compétence et non pour être proches de ma sensibilité politique. Le paradoxe veut que c'est indirectement le militantisme qui m'a ouvert les portes du musée de Bretagne. Le refus de ma candidature à un poste de la Commission régionale de l'Inventaire des monuments et richesses artistiques de la France – le dilemme était « maintien de la candidature Veillard = pas de poste créé » – conduisit André Mussat, le moment venu, à conseiller ma candidature pour entrer au musée de Rennes.

Ma réponse aurait pu être différente si la perquisition effectuée au musée lors de la vague d'arrestation de membres du F. L. B. à la fin des années 1960 n'avait pas été d'une discrétion rare... J'ai su depuis par un ancien fonctionnaire de police ayant participé à l'opération que cette perquisition à mon domicile et à mon bureau s'était faite sur une dénonciation anonyme suscitée « d'en haut » et contre l'avis des fonctionnaires de police locaux.

Peut-on considérer l'action au service du patrimoine comme une forme de militantisme ? Je suppose que le concept même de patrimoine à beaucoup changé en 30 ans...

Oui la notion de patrimoine a changé. Elle s'est élargie : des « vieilles pierres » pour faire simple, on est passé à des choses aussi différentes qu'un moulin à marée ou au café « La Cigale » à Nantes. Mais le plus important n'est peut-être pas dans cet élargissement ; il est dans le fait que le patrimoine ne peut plus être seulement l'affaire des spécialistes, de choix venus d'en haut, que le patrimoine c'est l'affaire de tous ; qu'il s'agit là, comme dans d'autres domaines, de choix de société et qui dit choix, dit obligation de débat démocratique, les spécialistes jouant bien sûr pleinement leur rôle pour susciter l'interrogation, pour éclairer le débat. Militantisme, cela ? N'est-ce pas plutôt une nouvelle manière de vivre sa citoyenneté ?

Quand tu es devenu conservateur du musée de Bretagne en 1970, avais tu déjà un projet ?

Y.C. Veillard du patrimoine

Non pas du tout ! Je suis un historien qui tombe dans un domaine qu'il ne connaît pas avec une passion, la Bretagne. Ma première préoccupation a été d'apprendre mon métier et de voir comment, avec ces deux données, d'exercer. J'ai été beaucoup aidé par la qualité de ceux qui ont encadré mes débuts, de Marie Berhaut à François Bergot, en passant par Georges-Henri Rivière alors conservateur en chef du Musée national des Arts et Traditions populaires.

« Le musée de Bretagne est-il devenu le musée de la Bretagne », comme tu dis ?

L'expression « Musée de Bretagne » n'est pas de moi et je n'y souscris pas parce que je crois que la vocation de ce musée à Rennes doit rester celle d'être un musée de synthèse qui ouvre vers d'autres musées, vers des sites, des paysages, des lieux de mémoire, vers le cocktail que chacun peut imaginer pour se faire « sa » Bretagne. Sa vocation est plus de donner à chaque visiteur les moyens de comprendre, de mettre en perspective ses connaissances sur la Bretagne, de s'interroger sur ce que peut être la Bretagne aujourd'hui, sur ce qu'elle va être. Il ne faut pas oublier que le « paysage muséographique » a beaucoup changé en trente ans ; de nouveaux musées sont apparus, du musée du bateau à Douarnenez au musée de la Résistance à Saint-Marcel, sans compter tous ceux qui ont été rénovés.

Quelles sont les actions essentielles que tu as pu mener en 30 ans ? Celles qui dont tu es le plus fier ou qui t'ont le plus satisfait, disons.

Le plus important pour moi a été le travail sur le contemporain avec l'ouverture en 1975 de la salle consacrée à la Bretagne de la fin du XIX[e] siècle à nos jours. Une réalisation qui causa quelque fureur au préfet Philippe et qui permit à Henri Fréville d'ouvrir très correctement « le parapluie ». De voir l'association « Buhez » traiter de sujets comme les Bretons et Dieu ou le musée de Bretagne produire une exposition temporaire comme Enfants de justice. Je suis convaincu qu'au XXI[e] siècle les musées dits de société auront un rôle important de médiation par rapport aux enjeux politiques au sens premier du terme politique

Ma deuxième satisfaction a été la création de l'écomusée du pays de Rennes à la Bintinais où se fait une diversification sociale des publics intéressante.

Ma troisième satisfaction a été de rencontrer et de travailler avec des gens passionnés dans des domaines très différents.

Tu es aujourd'hui chargé de mission pour le NEC. C'est quoi exactement ce Nouvel espace culturel ?

Le Nouvel équipement culturel, c'est une nouvelle aventure mais qui, dans mon esprit, est à relier à la manière dont, au siècle où nous sommes, devront se situer les institutions patrimoniales et culturelles. Le Nec réunira la bibliothèque de Rennes, l'Espace des sciences et le musée de Bretagne.

L'enjeu est d'aller au-delà de la simple juxtaposition avec le plus petit dénominateur commun de services ; il est de faire se croiser les démarches de 3 équipements pour attirer le plus de public possible, pour susciter chez ce public le plus d'« aventures » mais rien n'est plus utile à nos sociétés que le « décloisonnement » intellectuel, le doute critique qui mûrit la décision.

Autre aventure, celle du Dictionnaire du Patrimoine breton – Gros travail, gros succès...

Aventure collective de plus de 160 auteurs et plus nombreux encore toutes celles et tous ceux qui ont apporté d'une manière ou d'une autre leur concours. Pour Alain Croix comme pour moi, la plus grande satisfaction est d'avoir le sentiment d'avoir touché un public autre que celui habituel d'acheteurs de « beaux livres » sur la Bretagne, d'avoir répondu à une attente.

Des projets en vue ?

Le plus immédiat est de sortir une deuxième édition du D.P.B. Des projets d'écriture sur Rennes, sur les couturières (le métier de ma mère) et puis... vivre !

Propos recueillis par Herri GOURMELEN

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX



L'UDB a désormais une adresse plus simple sur son site Internet. C'est la suivante :

http://www.geocities.com/udb.geo

Livres

✦ L'Irlande contemporaine

Jean Guiffan, le grand spécialiste breton de l'Irlande, nous offre un livre très utile : un dictionnaire de l'Irlande contemporaine.

A l'usage des journalistes, des touristes ou des passionnés d'Irlande, ce livre rassemble, sous forme alphabétique, de nombreuses données sur l'Irlande, jusque-là éparses, tant sur l'histoire que sur la civilisation actuelle de la verte Erin. La culture de Jean Guiffan lui permet de rendre beaucoup de faits intelligibles : les 2 Sinn Fein, l'Alliance Party, les personnalités politiques, les œuvres littéraires, les groupes et musiciens contemporains, les mouvements unionistes. Les sigles les plus énigmatiques, les noms gaéliques les plus étranges sont explicités.



Un petit livre très efficace et intéressant.

J.J.M.

(Editions Armeline, 254 pages, 150 F.)

✦ Splendeurs et légendes de la Bretagne secrète



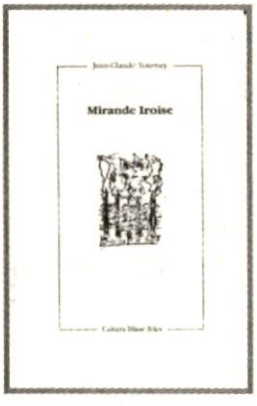
La Bretagne intérieure reste méconnue de la plupart des guides touristiques. Elle est plus secrète, plus mystérieuse. Edmond Rébillé y est né, y a travaillé et y retourne sans cesse. Les éditions Jos, de Châteaulin, publient sur le sujet une très belle plaquette grand format de 96 pages en couleurs avec une très bonne iconographie et une mise en page recherchée. Le texte est dense, rapportant beaucoup de légendes, de mythes et de récits, agrémentés par l'humour à froid de l'auteur. Les sites sont classés par thème : natures mégalithes, personnages historiques ordinaires ou extraordinaires, monuments... C'est aussi l'occasion de découvrir des lieux peu fréquentés, à l'écart des grands axes, de Saint-Etienne-en-Cogles à la Vraie-Croix, de Plélauff à Saint-Ivy en passant par Paule et Trégourez. La Haute-Bretagne n'est pas oubliée, à l'exception du sud de la Loire.

J.J.M.

(Editions Jos, 96 pages.)

✦ Mirande Iroise

Les Cahiers Blancs Silex, de Quimper, offrent à l'amateur de poésie de petits bijoux éditoriaux dont la perfection artisanale justifie la relative cherté (40 F pour 20 p.). Les trois dernières livraisons présentent des auteurs fort différents. Alain Jégou lance dans ***La Piste des larmes*** un cri de révolte destiné aux Indiens Cherokee victimes du génocide. Un cri véhément et généreux, même si la démarche poétique de l'auteur suscite quelques réserves : la forme de la litanie est, en effet, d'une facilité qui engendre vite la monotonie et n'évite pas la banalité. Celle-ci met, au demeurant, en valeur, les éclats verbaux indiscutables dont A. Jégou parsème son propos : *« L'Etre Humain/parcourt les plaines désertiques/(...). Le chant lui rend la mémoire/Son être entier s'en imprègne/Foulant l'herbe chenue des lunes chaudes ».*



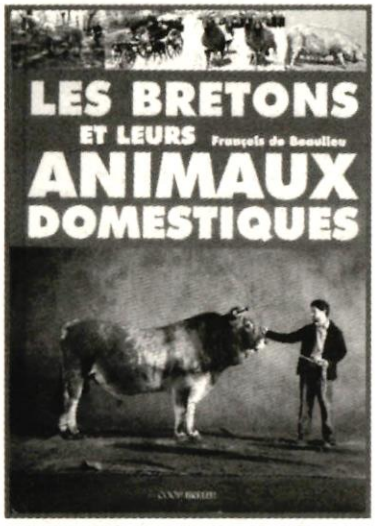
Jean Claude Tournay nous vient du Condroz, en Wallonie. Il fut un proche de Xavier Grall. La technique du vers régulier rimé, qu'il cultive dans ***Mirande Iroise***, nous paraît bien datée. Dommage, car on ne saurait dénier à cet auteur la vigueur d'un chant inspiré, sensible à la présence des éléments naturels, dans des vers qui évoquent parfois La Tour du Pin. L'originalité de son langage tient aussi des emprunts au français du Nord, qui imprime à ses poèmes une touche à la fois familière et étrangère, car ces mots renvoient à des réalités anciennes d'où nous tirons nos racines : *« Je vénère le bois au fond des ateliers/Où des mains sort un meuble une armoire une archelle/Où rien qu'à son odeur une œuvre est déjà belle/Je vénère mon Dieu la fleur du menuisier »* (« archelle » = petite étagère).

Le vétéran des trois, René Guyomard, a derrière lui une déjà longue expérience éditoriale. ***Poussières*** rassemble les méditations d'un âge en proie aux ultimes questions, qu'il lance avec une profondeur toute pascalienne en des vers dont la densité rappelle une lignée de poètes qui, d'Yves Cosson à Georges-Emmanuel Clancier, sondent les abîmes de l'être en des accents à la fois humbles et puissants : *« Il y a, cohorte d'anges/Les arches illuminées/D'un pont qui montent la garde/Sur les sommeils citadins/Il y a sur ce pont même, le trait d'or d'un train qui passe/Et sa cargaison de rêves (...) / Il y a une lampe ici/Et sa lumière de miel/Où l'essaim du monde s'assemble. »*

Avec René Guyomard, on est loin du radotage et du minimalisme, ces deux extrêmes de la poésie contemporaine ; loin aussi de l'hermétisme et de la platitude : un modèle d'équilibre et une voix qui nous saisit.

Pascal RANNOU

✦ Les Bretons et leurs animaux



On connaît les compétences du Morlaisien François de Beaulieu. Cette fois, elles sont mises au service des espèces animales bretonnes : chevaux, ânes, vaches, porcs blancs, chèvres et moutons, volailles et autres. Plusieurs de ces espèces sont en voie de disparition, comme la vache armoricaine (une centaine). De très bonnes photographies et des légendes claires et pédagogiques facilitent la découverte de l'ouvrage, qui accumule aussi les proverbes et dictons, gallos ou bretons. Plusieurs espèces sont sauvées, mais pas forcément dans leur pays, comme le mouton noir d'Ouessant, ou la « bretonne pie noire ». Un beau livre de 130 pages grand format.

Jean-Jacques MONNIER

(Coop Breizh, 148 F.)

✦ Le Dragon en Bretagne

Claire Arlaux souligne d'entrée le paradoxe qu'il y a à consacrer un ouvrage à un animal qui n'existe pas, sinon dans l'imaginaire des hommes d'autrefois, de l'Asie à la Grèce, des Celtes et des Germains à la tradition judéo-chrétienne. Les sablières et les gargouilles bretonnes illustrent largement cette tradition, comme les statues de saints terrassant le dragon et les vitraux. Le livre fournit des dizaines de photographies, la plupart en couleurs, avec une qualité améliorée par le papier couché. 106 pages de lecture très intéressante.



J.J.M.

(Keltia Graphic, 98 F.)

✦ Au grand désespoir d'Arsène.

Cela fait déjà six mois que nous avons lu le bel album pédagogique de Jean-Charles Perazzi ***«Au grand désespoir d'Arsène»***, illustré en couleurs par Bernard Mahé. L'auteur s'adresse aux adultes restés un peu enfants, et aussi aux enfants qui commencent à grandir. Les héros ont figure d'animaux, mais sont étrangement humains. Avec un riche qui rachète toute les fermes du pays, une agriculture un peu folle qui produit trop et pollue. Un lexique explique le compost, les lombrics, l'an Dro, et d'autre termes pas encore universels. L'humour trégorrois est très présent dans la fable, malgré l'usage de noms très français (Bonneville, Paul Nord, P'tit Bidon) qui ne trompent personne. Les illustrations sont originales et fantaisistes.

J.J.M.

(An Here.)



✦ Des écrivains et la Bretagne – Une nouvelle collection chez Blanc Silex



Blanc Silex lance sa collection « Bretagne, terre écrite », une série de petits ouvrages d'un peu plus de 40 pages consacrés au rapport à la Bretagne d'un écrivain célèbre (55 F l'ouvrage). Il s'agit plutôt d'un essai d'un littéraire d'aujourd'hui sur un écrivain d'hier.

Le Finistérien Marc Le Gros traite d'***« André Breton et la Bretagne »***. *« André Breton n'était pas natif de Bretagne. Il la portait en lui comme on porte son étoile au front. C'était son Nord ou son Ouest plutôt, la boussole mentale qui dirigeait ses pas ».*

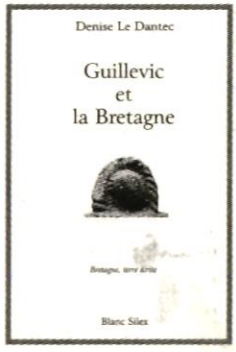


Irène Frain nous conduit, quant à elle, dans l'univers de Julien Gracq, habité par la Bretagne même quand il n'y était pas.



Philippe Le Guillou nous présente un autre géant, Chateaubriand, marqué par la Bretagne quoique n'y vivant pas, avec une vision subjective et forte.

Denise Le Dantec évoque la bretonnité de Guillevic : *« La Bretagne de Guillevic, principalement océanique et rocheuse, est ainsi lieu profond du cœur et de l'esprit ».*



Toute la collection est très soignée, intéressante, de lecture agréable. Elle permet une redécouverte de grands auteurs sous l'angle de leurs liens avec la Bretagne.

J.J.M.

Concours

SKED

Organise du 26 mars au 1er avril

Le printemps des poètes

Concours de poésie en langue bretonne pour les scolaires (cycle 3). Thème : «Les langues».

Date limite de participation : 23 mars.

Renseignements au ✆ 02.98.80.26.71.

●

Le festival de Bande dessinée de PERROS-GUIREC

Organise un concours de dessin pour les «Jeunes talents».

Les dessins doivent être adressés au plus tard le 9 mars au service animation de l'Hôtel de Ville de Perros-Guirec (22700).

Règlement du concours au ✆ 02.96.49.02.45.

KANN AL LOAR LANDERNE

Le festival Kann al Loar, de Landerneau, a décidé d'encourager la création littéraire, d'expression française ou bretonne en attribuant le prix **Kann al Loar de la meilleure nouvelle bretonne.**

2 catégories :
jeunes (de 11 à 18 ans)
et adultes (à partir de 18 ans).

Dans chaque catégorie, deux prix :
– pour la meilleure nouvelle écrite en français
– et pour la meilleure nouvelle écrite en breton.

Date limite de l'envoi des textes : 31 mai 2001

Tous les renseignements sur les prix et le réglement peuvent être obtenus au

✆ 02.98.30.30.45.

Offre d'emploi

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE RENNES

Emploi-jeune brittophone

–

35 heures - SMIG

Missions : favoriser l'accès à la culture bretonne de tous les publics. Collaborer à la recherche et au traitement des fonds bretons

–

Déplacements sur Rennes pour aller à la rencontre du public

–

Niveau de qualification : licence (ou plus)

–

Tél : 02.99.28.55.55
(poste 3505)

Fest-deiz

4e concours de danses pour enfants

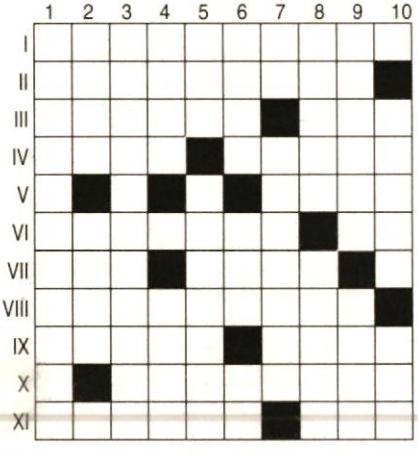
organisé à Saint-Brieuc
salle Robien
le 1er avril à 14 heures
(Entrée gratuite pour les moins de 16 ans).
Organisation : Telenn.

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 60 F (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 134

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT :

I. Trop de parcelles bretonnes l'ont été sans discernement pour ce qui concerne l'écoulement des eaux. – II. Ouvrier des parcs à huîtres. – III. Peut servir à transmettre un mouvement ; Vient tôt en hiver. – IV. Cercle du joug ; Lourde chez le postier breton. – V. Bien proche de l'événement. – VI. Mérite chaque mois la reconnaissance du P.B. ; A demi salé. – VII. Inversé : interjection ; Sa chair est très estimée. – VIII. Agirent comme les « Cahiers Verts » envers l'œuvre de Louis Hémon. – IX. Aucune entreprise ne peut se passer de son autorité ; Sorte d'aiguille. – X. Même breton, ne peut éviter certaine référence à l'Espagne. – XI. Se traduit notamment par une transmission du patrimoine ; Exprime une totalité.

VERTICALEMENT :

1. Orienteras une voile. – 2. Adverbe interrogatif ; Son odeur imprègne l'atmosphère de nos côtes. – 3. Rencontrées dans le Marais breton. – 4. Grand rapace ; Lettres de Plestan. – 5. Il vaut mieux éviter de la jeter ; Imiterai Alan Al Louarn. – 6. Lettres de Brandivy ; Il ne faut pas oublier de la jeter ; Aux confins de Guengat. – 7. Adverbe exprimant l'excès ; Nom d'une pipe. – 8. Sans aucune aide ; Adverbe. – 9. Tels les Monts d'Arrée, suite à l'action des agents atmosphériques ; Un trou sans fin. – 10. Référence pour footballeurs nantais ; Arme offensive du coq.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 133

Horizontalement : I. SALICORNES. – II. ABELARD. – III. IA ; ERE ; LHI (HIL). – IV. NOZ ; TI-BARN. – V. TEI ; UL ; RAT. – VI. BELLE-ILE. – VII. EH ; CAERDAL. – VIII. REBOISEE. – IX. BREUR ; ESAC. – X. ORATEUR ; RE. – XI. REST ; AM.

Verticalement : 1. SAINT HERBOT. – 2. ABAOE ; HERRE. – 3. LE ; ZIB (BIZ) ; BEAR. – 4. ILE ; ECOUTE. – 5. CARTULAIRES. – 6. OREILLES ; UT (TU-PE-TU). – 7. RD ; EREER. – 8. LARIDES. – 9. HRALA (ALARH) ; ARM. – 10. SAINTE LUCE (LUCIE).

Stages de breton

Les semaines en breton de Stumdi

Stages intensifs de langue bretonne

3 niveaux : débutants, faux-débutants et confirmés.

Lieu : Brest.

Tarif : 1000 F la semaine, sauf étudiants et chômeurs.

Dates : début avril.

Tous renseignements :

✆ 02.98.24.10.17.

Stage de musique

Les 14 et 15 avril

Stage aux
Arcs de Quéven

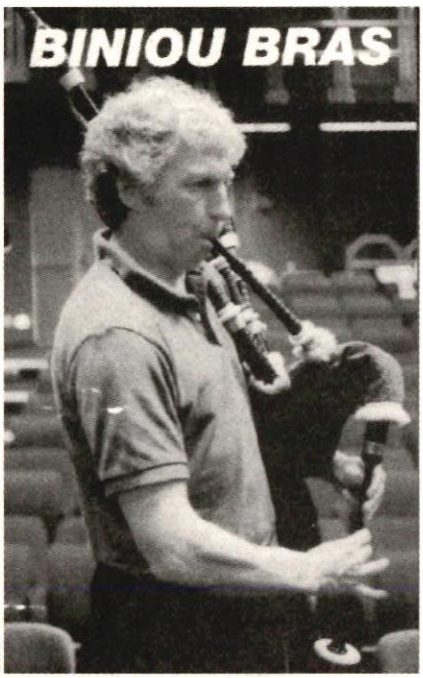
animé **par Jean-Luc LE MOING** (Professeur à l'ENM de Lorient)

CORNEMUSE ECOSSAISE

Niveau exigé : 3 années d'étude de l'instrument.

Prix du stage : les 2 jours, 250 F.

Limite des inscriptions : 9 avril.



D.R.

Conférences

Bretagnes-Plus, de Nantes

organise en mars
les conférences suivantes :

Le jeudi 15 mars : **Les séparatistes bretons sous l'occupation**, avec Kristian Hamon, historien.

Le jeudi 29 mars : **Identité culturelle et mouvements politiques en Bretagne depuis un demi-siècle**, avec Michel Denis, historien.

Ces conférences auront lieu à l'espace Jacques Demy, auditorium de la médiathèque centrale de Nantes 24 quai de la fosse à 20 h 30.

Entrée : 20 F.

●

Le Cercle celtique de Rennes

organise le 14 mars,
au Musée de Bretagne,
à 18 h
une conférence de Jean Guiffan
professeur de classes préparatoires :

Histoire de l'Irlande.

Festival

Le Kan ar Bobl se déroulera
du 30 mars au 1er avril
à **Pontivy**.

Au programme, comme chaque année, un salon de lutherie, un forum des associations culturelles bretonnes, des conférences, au fest-noz et la finale du

Kan ar Bobl

✆ 02.97.25.81.36.

Fest-noz

Le samedi 3 mars
dans les Salons Mauduit
10, rue A. Leloup à **Nantes**.

Fest-noz organisé par
«Bretagne-Plus».
Le fest-noz du muscadet nouveau.

Repas possible

Réservation au
✆ 02.40.94.32.95

Courrier

« Breton exilé en Bourgogne et abonné au PB depuis quelques mois, je vous avoue mon léger agacement devant la polémique relative aux événements de la période 39-45.

Dans toute l'Europe, les peuples, confrontés à ces douloureux épisodes, ont tiré un trait, après avoir réglé leurs comptes à la Libération, sans pour autant jeter le voile de l'oubli. Même l'Allemagne vient de tourner la page.

Seule la France (et par la même occasion la Bretagne), entre deux élections, un naufrage, un canard avarié ou une vache folle ressort régulièrement des tiroirs de l'histoire, la collaboration, les guerres coloniales, l'Empire, la Révolution ou l'affaire Dreyfus, alors que nous sommes dans le 3e millénaire et à l'époque d'internet.

On peut continuer comme cela, le sujet est inépuisable [...]. Les jeunes Bretons attendent sûrement autre chose que les histoires du passé. C'est l'avenir qui les intéresse [...] ».

Jean -Pierre H.,
Dijon (21)

« Dans le dernier P.B. deux articles m'ont particulièrement intéressé : celui de Damien Perrotin, qui pense que ce sont les outrances du jacobinisme qui provoquent en réaction une poussée d'indépendantisme en Bretagne. Celui de J. Marie Woehrling : « Le droit constitutionnel français à l'épreuve des langues régionales ». Bonne idée de publier des textes parus dans les journaux des autres minorités hexagonales. C'est bien de combattre ensemble. Il y a réellement un problème français. Dans la France, corsetée dans son jacobinisme, c'est l'immobilisme en certains domaines [...]. »

Pierre Le Bihan,
Saint-Malo

« Bravo pour la qualité de la forme et du fond du P.B. et pour sa régularité de parution ! J'imagine bien tout ce que cet exploit permanent doit au dévouement, à l'énergie et au talent de militants. Tenez bon ! [...]. »

Bernard Le Nail,
Rennes

Courrier

« Je viens de recevoir (6 semaines après son envoi) le n° 445. Bloavezh mat deoc'h ivez ! et Happy birthday : 37 ans, félicitations, et en avant pour les 37 suivants !

Bravo pour un numéro réussi, sur un sujet naguère à peu près tabou : les « autonomistes » pendant l'occupation ; ça y est, on met les pieds dans le plat, avec photos choc en couverture – tiens, on n'a plus peur de faire peur ? Peut-être aussi que les mentalités ont changé, et qu'on ne fait plus aussi facilement l'amalgame « autonomiste = salaud » ?

Je crois que beaucoup de malentendus ont été dûs à l'uniforme noir des bagadoù : un gars de Rennes, dit Roger Gicquel, a vu « des Bretons en uniforme de miliciens » ; à Rennes, en zone occupée, il est plus probable qu'il s'agissait de militants du PNB : la photo en couverture du livre de Kristian Hamon peut en effet entretenir la confusion – au garde-à-vous, le sourcil froncé, le baudrier sanglé, (on ne voit pas les bottes noires mais elles y étaient), on est plus près d'un « dur » de la milice que des visages souriants de la photo juste à côté, les jeunes du bagad Liberté, qui d'ailleurs ne portent l'uniforme qu'à demi : le pantalon clair, le short, la jupe de la jeune fille, c'était, excusez l'expression, « à la bonne franquette ». On était à court de « points textiles » !

Tout jeune, j'avais 16-17 ans, j'allais aux réunions du PNB le samedi soir, près de Montparnasse. Tous des jeunes, beaucoup en uniforme – oui, culottes de cheval et belles bottes noires, toutes neuves, alors que le cuir était introuvable depuis longtemps, et le textile, rarissime : il fallait avoir des parents qui pouvaient se permettre les prix exorbitants du marché noir ! Pour ma part, je chaussais à l'époque, comme la plupart des gens, des chaussures à semelles de bois (le dessus de cuir datait d'avant-guerre).

Bien évidemment, nous n'étions pas du même milieu, mais l'atmosphère était quand même sympa, avec force « Bevet… Breizh ! » et Bro Gozh (après le commandement de « Sonn ! » (garde-à-vous) et claquement de talons (pour les heureux porteurs de bottes). Cela fait sourire maintenant, mais il faut remettre cela dans le contexte de l'époque.

Des discours pro-nazis, ou même vaguement fascisants ? Jamais, jamais ! Pas une seule fois ! Et pourtant, Gicquel a raison, on ne pouvait guère à cette époque-là ne pas être exposé à la prose de droite : je lisais, moi aussi, « Je Suis Partout » et y ai découvert, moi aussi, Céline (et la science fiction : La Nuit des Temps, je crois). La presse de gauche, bien entendu, n'existait plus que par de rares feuilles ronéotypées, dans la clandestinité. Comment faire comprendre tout cela à ceux qui ne l'ont pas vécu ? J'ai eu souvent le sentiment d'aborder là une « mission impossible ». Bien sûr, je ne suis ni historien, ni sociologue.

Mais j'y étais. »

Roparzh Carré,
Inverness (U.S.A.)

« Vous avez à maintes reprises dénoncé les manœuvres de l'extrême droite en Bretagne. Celles-ci se déploient à une plus grande échelle, à l'aune de la déconfiture programmée du M.N.R. Les rats s'apprêtent à quitter le navire.

L'âme (damnée) de ce « recentrage » est Pierre Vial, conseiller régional de Rhône-Alpes et professeur à l'Université de Lyon, bastion des révisionnistes et laboratoire d'un néo-fascisme « culturel et païen ». Il a créé, au sein du M.N.R., un courant appelé « Terre et peuple », partisan des « cultures enracinées ». Ainsi s'est-il opposé à la direction de son parti sur la question corse, à propos de laquelle il a pris la défense du projet de Jospin.

Certains de ses membres se présentent désormais sous des étiquettes « régionalistes » en Alsace et en Bretagne notamment. Ainsi s'explique la candidature de Xavier Guillemot à Lorient sous l'appellation « Mouvement régionaliste de Bretagne ». Ce n'est pas un cas isolé. Il s'inscrit dans la lutte contre l'Etat jacobin au nom de la « grande nation indoeuropéenne », pour une reconversion qu'il faudra surveiller de près. En Alsace, Stéphane Bourhis, autre transfuge du parti de Mégret, a fait liste commune, dans certains endroits, avec des régionalistes alsaciens. »

Annaig L. G.,
Pluguffan (29)

« A la suite de la lecture de l'excellent article de Damien Perrotin dans le (dernier) « Peuple Breton », je voulais vous faire part d'une de mes réflexions. Je ne pense pas qu'il y ait 23 % de Bretons partisans de l'indépendance. Mais le questionnaire qui ne proposait que la question : « Seriez-vous tout à fait favorable, assez favorable, assez opposé ou tout à fait opposé à ce que la Bretagne devienne indépendante ? », leur laissait-il, un autre choix, étant donné qu'il n'y avait pas de question sur l'autonomie, par exemple ? »

Daniel Houguet,
Saint-Nazaire

« FR3, grâce sans doute à TV Breizh, évolue. Franch Broudig semble prendre un peu de recul. Les jeunes présentatrices Goulwena an Henaff et Anna Kere interrogent des jeunes. Suite à un accord, les informations d'« An taol lagad » sont diffusées dans les écoles Diwan et bilingues. Le 28 janvier « Red an amzer » a diffusé un film en breton de Mari Kermarreg avec des documents, films d'archives et des interviews de soldats bretonnants ayant combattu à 20 ans en Algérie. Un témoignage vrai, sans concessions. Remarquable […]. »

P. A. B.,
Saint-Malo

« […] Le P.B. a fière allure, mais son contenu me laisse perplexe. J'y ai lu un article sur les Cinghalais victimes des Tamouls (ou l'inverse) et la même semaine, un reportage dans O.F. où le bourreau désigné par le PB était qualifié de victime… Qui croire ? […] »

Pascal Rannou
Ernée (53)

Il est vrai qu'il arrive au « Peuple breton » de ne pas hurler avec les loups. Notre journal a même été créé, il y a 37 ans, un peu pour cela… De là à dire que nous avons toujours raison… Nous ne pouvons oublier que les Vietnamiens dont nous avions tant souhaité, dans le PB, la victoire contre l'impérialisme américain, n'eurent rien de plus pressé, une fois vainqueurs, que d'envahir le Cambodge voisin. Où sévissait, il est vrai, l'abomination des Khmers rouges…

Françoise, où es-tu ?

Tu dois être en vacances, car je m'attendais à lire dans la grande presse les fruits de ta tête chercheuse à l'occasion du départ du grand Charles. Pas celui qui, depuis longtemps, séjourne à Colombey, mais l'autre, celui de Narbonne...

Je ne doute pas un seul instant, si tu avais été présente, qu'en grande spécialiste de la période en question, tu aurais abreuvé tous les médias d'informations sérieuses, concernant le « fou chantant ». Cela aurait évité bon nombre de déclarations aussi imprudentes qu'oublieuses :

« Je l'admirais durant mon enfance, durant la période de la guerre » *(Guy Béart),*

« Je réclame pour lui des obsèques nationales » *(Henri Salvador),*

« Il nous a emmenés dans un monde sans équivalent » *(Lionel Jospin),*

« Le symbole d'une France souriante et imaginative » *(Jacques Chirac).*

*La palme revenant incontestablement aux ex et nouveau ministres de la « Culture » : **« Ce fut un modèle immense ». « Il a rejoint le ciel et les étoiles ». « Il a parfaitement parlé de son temps ». « Il eût une carrière exemplaire ». « Ses chansons devraient être apprises dans les écoles ».***

Quand on pense que sa candidature, pourtant soutenue par le plus brillant de nos ministres, fut écartée de l'Académie française ! Bande de vieux sages...

*Et Djack de nous expliquer que son tube de 1940 **« Douce France »** fut choisi comme thème de campagne par François Mitterrand **« pour rassembler tous les Français »**. Et encore **« qu'il aimait la jeunesse »**. Même un peu trop, si l'on en croit le tribunal d'Aix-en-Provence qui, dans les années 60, s'intéressa beaucoup à lui pour de vulgaires affaires de mœurs...*

*Comme **« il était toujours du côté du pouvoir »** il est parfaitement compréhensible, si vous n'avez pas l'esprit tordu, que 1941 était la période ad hoc pour chanter **« La marche des jeunes »**. Et l'auteur de sa biographie, qui avait manifestement quelques « blancs » dans son devoir de mémoire, de nous expliquer doctement sur France-info que, bien sûr, il avait fait une tournée pour les Allemands, mais, de 40 à 44, il fallait bien continuer à vivre... **« Est-ce que les boulangers ne continuaient pas à faire du pain ? »**. Quoi de plus normal que de se faire du beurre pour manger avec ?*

Françoise, tu nous manques. Dans cet immense concert de louanges, il n'y avait personne d'aussi qualifiée que toi pour rappeler au bon peuple qu'en 1945 il fut condamné, lui, à 10 mois d'interdiction professionnelle par le Comité d'épuration et qu'il s'enfuit en Irlande... pardon en Amérique, pour y poursuivre une brillante carrière au service de la chanson française.

A moins qu'il convienne de faire preuve d'amnésie, car, lui au moins, ne s'était pas trompé de langue ?

AL LOUARN

PEUPLE BRETON SERVICE

A notre local de Saint-Brieuc, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du ***Peuple Breton***.

Ses permanences ont lieu :

Lundi et vendredi :
de 9 h à 11 h 30 / 14 h à 16 h 30
et le mardi de 14 h à 18 h

Si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler.

Tél/fax/répondeur : 02.96.61.54.11

Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance)

- ❑ La mouette et l'ajonc. Itinéraire d'un Breton de gauche
  J.J. Monnier (126 F)
- ❑ Histoire de l'Union Démocratique Bretonne
  J.J. Monnier (48 F)
- ❑ Autocollant Peuples d'Europe,
  avec 18 noms et drapeaux
  (10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)
- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
  L. Le Bec (38 F)
- ❑ Le Breton, jeunesse d'une vieille langue
  F. Morvannou "Tout sur le breton ou presque" (59 F)
- ❑ Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions
  J.C. Cassard, L. Le Bec, J.J. Monnier (20 F)
- ❑ Enezenn an Envor
  Fanch Peru (63 F)
- ❑ Le statut particulier de la Bretagne
  UDB (40 F)

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, 9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Abonnez-vous au Peuple Breton

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 200 F
– tarif de soutien : à partir de 220 F
– étranger : 240 F et plus
– étranger par avion : 270 F et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum 20 F
❑ de soutien : 23 F - 25 F - 35 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

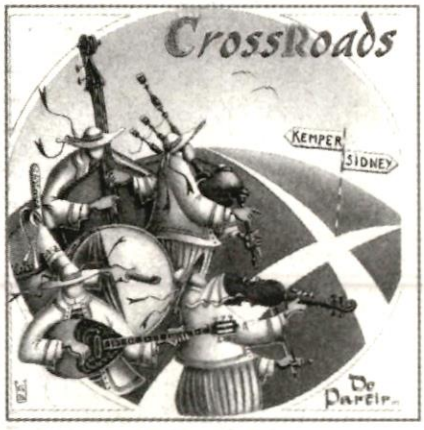
● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Musiques de Celtie

CROSS ROADS - DE PARTIR... C'EST MON PLAISIR. (KH-XR 001 - Distribution Keltia.)

Qui ne connaît par chez nous Padrig Sicard, l'un des compagnons d'Alan Stivell lors des tournées mémorables dans les années 70, ainsi que Yann Cariou, flûtiste émérite de feu Kurun, qui écumait les festoù-noz de Cornouaille il y a encore peu.



Par contre, si je vous dis Mara et Llew Kiek ou Steve Helphick, peu de chance que ces noms évoquent quelque chose chez vous. Et pour cause. Voici trois musiciens venus des Antipodes, d'Australie plus précisément, qui, au hasard d'un festival à Belfast en 84, rencontrent P. Sicard, et se promettent de travailler ensemble un jour.

En fait, il faudra attendre 98 pour que l'occasion se présente. Rejoints pour l'occasion par Y. Cariou, ils décident de former le groupe Crossroads. Après une tournée en Australie et quelques concerts en Bretagne, ils sortent aujourd'hui un premier album **De partir... c'est mon plaisir.**

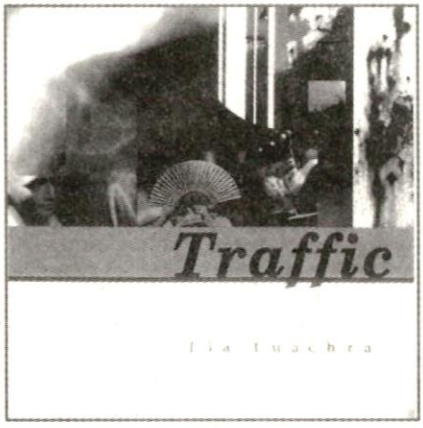
A l'image des origines diverses de ses membres, ce disque fait la part belle aux rencontres en nous proposant aussi bien des airs bretons, irlandais ou écossais, que des chansons tout droit venues de Bulgarie ou de Macédoine. Ainsi le premier morceau *An Hini Dilezet - Sadila Jana*, qui mêle habilement, marche de Lanrivain et chanson macédonienne.

Alternant instrumentaux et chansons traditionnelles superbement interprétées par une jeune femme à la voix magnifique, voilà un album en tous points original. A remarquer la qualité des interprétations et le talent des musiciens, qui sont épaulés, sur quelques morceaux, par les percussions du Bagad Cap Caval et les Frères Quéré, chanteurs renommés de Briec.

Passé la surprise de la première écoute, voici un album d'excellente facture. Déjà il se murmure que le groupe sera présent l'été prochain au festival de Cornouaille. Laissez-vous séduire.

LIA LUACHRA - TRAFFIC. (Malgamu Music MALGCD 114 - Distribution Keltia.)

Formé en 97, le groupe Lia Luachra a d'abord fait ses classes lors du Festival Interceltique de Lorient, où il a joué à deux reprises, y remportant même un prix du meilleur groupe débutant. Parallèlement ils produisaient un premier album éponyme, qui rapidement rencontrait un succès important en Irlande. Puis en deux ans de tournées, ils affinent leur répertoire et commencent à composer pour le second album, qui a vu le jour l'été dernier.



Traffic, puisque c'est son nom, est sensiblement différent du premier album. En deux ans le groupe a beaucoup évolué et a acquis une maturité certaine. En cela **Traffic** reflète assez bien l'évolution de Lia Luachra. Les membres du groupe refusent d'être cantonnés dans le traditionnel irlandais pur et dur. *"Nous sommes des musiciens enracinés, mais pas des puristes"*, confie le joueur de bouzouki Declan Corey.

Preuve à l'appui, huit des morceaux sur les douze que compte l'album, ont été écrits ou composés par les divers membres du groupe, la palme revenant au guitariste John Hicks, qui signe à lui seul quatre chansons, et le morceau qui donne son titre à l'album. Pour autant la tradition est encore parfois présente, et notamment dans le dernier morceau d'inspiration grecque, sur lequel le bouzouki retrouve toute la vitalité de son pays d'origine.

Avec **Traffic**, les membres de Lia Luachra vous feront voyager sur une route très passagère.

LAURENCE NUGENT - THE WINDY GAP. (Shanachie 78038 - Distribution Keltia Musique.)

La communauté irlandaise installée aux USA est, comme chacun sait, extrêmement importante. Par voie de conséquence, les musiciens de la verte Erin y sont également nombreux de Solas à Eileen Ivers, en passant par Martin Hayes. Parmi ceux-ci, Laurence Nugent un talentueux flûtiste originaire du Co. Fermanagh, en Irlande du Nord, qui s'est installé en 92 à Chicago.



Comme beaucoup de musiciens de sa génération, Laurence a participé à une foule de concours en Irlande, et en a gagné plusieurs, notamment en 94 et 95. Depuis son installation aux USA, Laurence Nugent est devenu une figure bien connue dans le monde de la musique irlandaise, se produisant sur les mêmes scènes que les plus grands, comme les Chieftains.

Il avait déjà produit deux albums solos en 96 et 98. Il revient aujourd'hui avec **The Windy Gap**, un disque encore plus abouti que les précédents. Le style de Laurence est à la fois traditionnel (il vient d'un milieu de musiciens de ceili), et en même temps très varié. Il a subi en particulier l'influence de grands jazzmen américains, John Coltrane ou Miles Davis.

Et si, comme beaucoup, il interprète reels et jigs, son jeu est à la fois subtil et harmonique. Sur cet album il est solidement épaulé par quelques pointures ; Martin Hayes au fiddle ou Paddy Keenan aux pipes. Remarquable enfin, le duo avec Kevin Henry, flûtiste de Sligo âgé de 71 ans.

Philippe COUSIN

Pelaouit

par Pierre Morvan

OPAQUE :

Pour tenter de limiter les effets néfastes du co-pillage et du piratage, il n'y avait pas cinquante solutions, il y en avait deux : soit, comme s'y était engagé l'actuel gouvernement, rendre l'achat des CD moins onéreux, plus accessible, en baissant la TVA sur le disque, toujours considéré comme un produit de luxe ; soit taxer les CD et autres mini-discs vierges...

C'est évidemment la seconde de ces solutions qui a été retenue, et c'est la SACEM, encore elle, qui sera chargée de gérer les sommes rondelettes qui seront ainsi collectées. De la même façon, nul n'en doute, qu'elle gère déjà les comptes des droits d'auteur et de la redevance sur les cassettes audio et vidéo. C'est-à-dire en toute opacité et sans aucun contrôle.

BAGAD BRIEG : « Gogo Droch » (Coop Breizh, CD 899)



«Avec ses batteurs fous, ses cornemuses déchaînées et ses bombardes survoltées, le Bagad propose un répertoire «breton exotique» où la musique traditionnelle s'ouvre sur le monde»... Bagad de première catégorie, classée en sixième position lors des épreuves finales de l'été dernier à Lorient, la formation de Briec de l'Odet tient toutes ses promesses avec ses titres aux accents évocateurs : « ***An dro Viva El Presidente*** », « ***Coup de Foudre à Acapulco*** » ou « ***Irish Berbére*** »... Mais d'autres morceaux retiennent l'attention, telle cette « ***Bourrée du Val d'Amour*** » ou « ***La Boum 3*** », composée par un certain M. Schuman... Le Bagad Brieg, c'est du souffle, de l'invention et un goût affirmé pour l'aventure musicale.

SONERIEN DU : « Noz Live » (EOG, Coop Breizh, EOG 007)



Ah ! Les Du, c'est quelque chose en Bretagne, un mythe, un monument, THE groupe de fest noz par excellence et par définition. Musicalement, ils font le poids, et ne voyez là aucune allusion perfide à leur profil de buveurs de Coreff. Rodée depuis près de 30 ans, la formule fonctionne efficacement. Les Du ont leur public, qu'ils aiment et respectent, et qui le leur rend bien. Sur « ***Noz Live*** », nos vétérans de la scène bretonne se donnent à fond, selon leur habitude et nous offrent quelques uns de leurs meilleurs succès, « ***L'Artilleur*** », « ***Tredan*** », ou l'inusable « ***Kanomp ha Roulomp Atao*** ». Les Du, « pour danser et pour rire », c'est béton !

Serge RIOU - Hervé IRVOAS & Cie : « Gant ar vombard hag ar binlou» (Coop Breizh, CD 902)



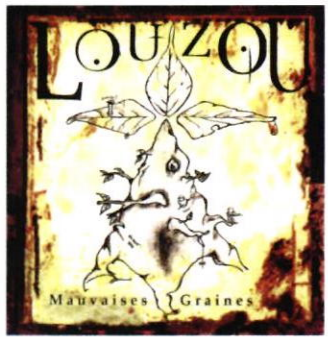
Multi-lauréats, depuis plus de quinze ans, d'une foule de trophées et concours divers et variés, Serge Riou et Hervé Irvoas ont voulu conserver une trace de cette complicité sans faille. Ils ont souhaité aussi prendre un peu de liberté avec la formule traditionnelle biniou-bombarde et ont donc invité pour ce faire quelques amis – Marie Aline Lagadic (chant), Jacques Guillou (accordéon) ou Jean Louis Le Vallégant (saxos) – à partager leurs émotions et leur plaisir... qui sont aussi les notres. Jeu soigné, finesse de l'interprétation, originalité du répertoire, tout concourt à faire de ce CD une réussite.

LA TORDUE: « Le vent t'invite » (Musisoft distribution)



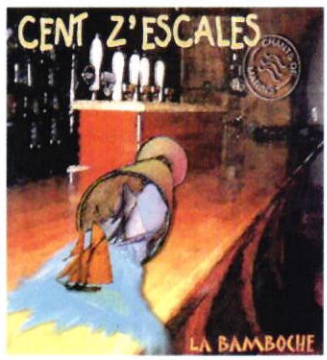
« Le vent t'invite, la vie t'invente »... Le trio néo-rennais de La Tordue sort son troisième album, placé sous le signe du «melting-pot», mélange de sons et d'idées. Amour des mots et des phrases ciselées. Amour des corps et des étreintes. Dénonciation un peu désespérée du mélange des genres : pouvoir et affairisme, morale et politique... Avec, en point d'orgue, une charge sévère contre les marchands d'armes: ***« Nous les anonymes / on ne paie pas de mine / Oui mais tes impôts / A tire larigot »***. La Tordue, c'est tout cela, pas mal d'autres choses encore et c'est drôlement sympa.

LOUZOU : « Mauvaise graine » (autoproduit, 06 07 70 90 80)



Nouveaux venus issus de la scène paimpolaise, les Louzou apportent ici leur contribution à cette musique qu'ils aiment tant, celle qui anime sans relâche nos nuits en fête. En trois temps et cinq mouvements – un laridée, une suite plinn et une gigue – ils posent les jalons d'un répertoire qui ne demande qu'à s'étoffer mais témoigne déjà d'un savoir faire vrai et souvent original. Sens du swing et arrangements soignés, accents jazzy et bruitages saugrenus mais contenus font de ce CD bien davantage qu'un énième disque de groupe de fest noz. Cette ***«Mauvaise graine»*** est prometteuse.

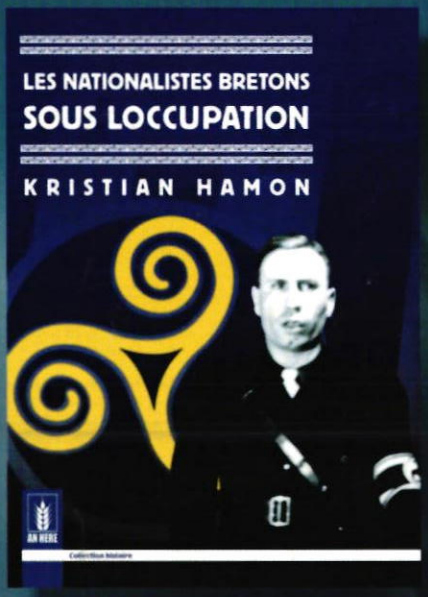
CENT Z'ESCALES: « La Bamboche » (autoproduit, 02 96 20 41 ô2)



Paimpolais encore, mais marinés cette fois, les Cent Z'Escales nous proposent leur répertoire de classiques de la chanson de mer. Traditionnels ou néo-traditionnels, ils sont venus, ils sont tous là, de « ***Satanicles*** » au « ***Port de Tacoma*** » en passant par « ***Mon pt'it garçon*** », « ***Le Corsaire*** » ou « ***Jimmy Thorpes*** »... A mille miles des effets superfétatoires, les Cent Z'Escales ont pris le parti de la sobriété. Pas de grosses têtes ni de chevilles enflées, seulement le plaisir de chanter ensemble, en toute simplicité, en toute amitié. Et au bout du compte, ces voix d'hommes ont plutôt de la gueule.

À DÉCOUVRIR !

COLLECTION HISTOIRE



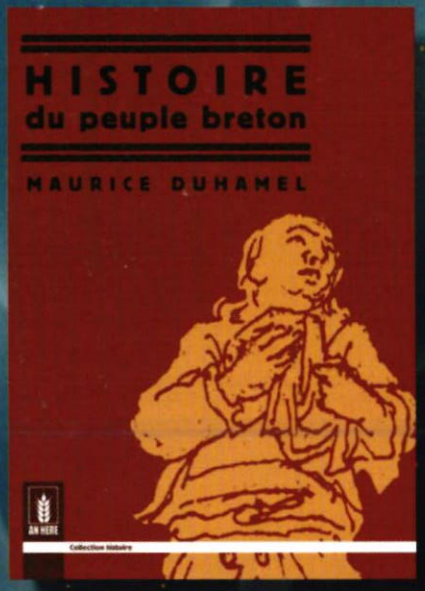
LES NATIONALISTES BRETONS SOUS L'OCCUPATION

Kristian Hamon

Un regard sans complaisance, à partir de DOCUMENTS D'ARCHIVES INÉDITS, sur les rapports qu'entretenaient les militants du Parti national breton avec l'occupant.

Alors que s'affirme avec force ce que l'on appelle aujourd'hui l'identité bretonne, ce livre se veut une contribution à ce qui est plus que jamais une exigence : le devoir de mémoire.

ISBN : 2 86843 224 7 – Code : 00321
272 p. – Prix : 98 fr / 14,94 €



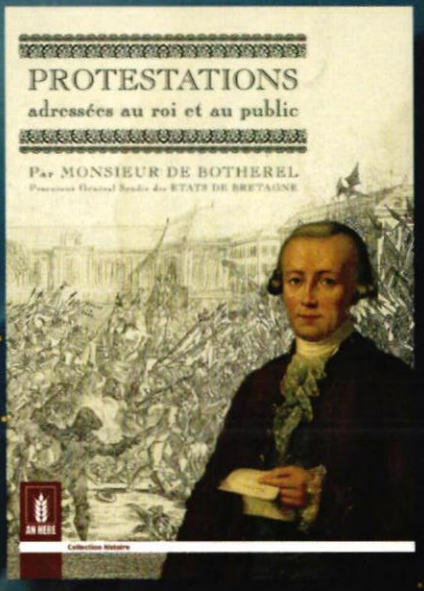
HISTOIRE DU PEUPLE BRETON

Maurice Duhamel

Cette *Histoire*, écrite sous l'œil bienveillant de Marcel Cachin, fut interdite dès sa parution en 1939. Il devenait urgent de la rééditer et de présenter son auteur, figure de l'Emsav, militant fédéraliste, antifasciste et anti-militariste.

La présente édition est accompagnée de DOCUMENTS ET DE PHOTOGRAPHIES INÉDITS dont l'importance n'échappera pas à ceux qu'intéresse l'histoire des idées en Bretagne.

ISBN : 2 86843 223 9 – Code : 00315
224 p. – 98 fr / 14,94 €



PROTESTATIONS ADRESSÉES AU ROI ET AU PUBLIC

Par Monsieur de Botherel

Au XVIII[e] siècle, les Bretons mènent une lutte déterminée contre le pouvoir royal.

C'est dans ce contexte que s'illustre le comte René-Jean du Plessis-Botherel, procureur général syndic des États de Bretagne, à la suite de La Chalotais.

Ses *Protestations* (signées du 13 février 1790) constituent un des PREMIERS TEXTES POLITIQUES BRETONS.

ISBN : 2 86843 202 6 – Code : 00314
192 p. – Prix : 98 fr / 14,94 €

Catalogue sur demande

ÉDITIONS AN HERE
KERGLEUZ – 29480 Ar Releg-Kerhuon
Tél : 02 98 28 10 37 – Fax : 02 98 28 34 74
E-mail : an.here@wanadoo.fr